

Montpellier

Votre ville

JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

N° 94 - JANVIER 1987



1987 l'année du social.

Montpellier a du cœur. Depuis dix ans, notre ville innove sans cesse pour faire progresser la solidarité.

En 1987, toutes les énergies, toutes les associations tous les organismes sociaux présents sur le terrain vont s'unir plus étroitement encore pour aider les plus défavorisés, rompre la solitude et mettre en œuvre les solutions les mieux adaptées. De cet élan renouvelé naît aujourd'hui l'année du social.

Solidarité: continuons à innover.



Crèche Agropolis.



Les transports adaptés aux personnes handicapées avec le GIHP.



L'Age d'Or.



Nouveaux logements sociaux dans le quartier des Beaux Arts (réalisation de l'OPAC)

SOMMAIRE

Page 2-3	Editorial
Page 4-5	Conseil Municipal
Page 6-7	Mairie mode d'emploi : le nouvel organigramme
Page 9-10-11-12	Dossier : 1987, l'Année Sociale
Page 13	Rencontre : Jean-Edouard Robert
Page 14-15-16	A l'affiche
Page 17-18	Sport : la nuit des Guilhem 1987 la Base Nautique de la Paillade
Page 19	les bibliothèques municipales

SÉANCE DU MERCREDI 17 DÉCEMBRE 1986

- | | | | | | |
|---|---|--|--|--|--|
| <p>1 - Articles L 122.20 et R 122.7 du Code des Communes - Décisions prises depuis la dernière séance publique du Conseil Municipal - Communication (M. Frêche).</p> <p>2 - Affaires Culturelles - Attribution de bourse d'étude (M. Levy).</p> <p>3 - Affaires Culturelles - Bibliothèque Municipale - Acquisition de livres en 1987 - Appel d'offres (M. Levy).</p> <p>4 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Demande de subvention auprès du Département (M. Levy).</p> <p>5 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Modification du règlement intérieur (M. Levy).</p> <p>6 - Affaires Culturelles - Fédération Nationale des Communes pour la Culture - Adhésion de la Ville (M. Levy).</p> <p>7 - Affaires Culturelles - Fonds d'Intervention Culturelle 1986-Subventions. (M. Levy).</p> <p>8 - Affaires Culturelles - Huitièmes Rencontres avec le Cinéma Méditerranéen - Subvention (M. Levy).</p> <p>9 - Affaires Culturelles - Opéra de Montpellier - Demandes de subvention auprès de l'Etat, de la Région et du Département (M. Levy).</p> <p>10 - Affaires Scolaires - Carte scolaire du 1^{er} degré - Ajustement de rentrée (M. Oberti).</p> <p>11 - Affaires Scolaires - Classes Rousses 1986 - Subventions (M. Oberti).</p> <p>12 - Affaires Scolaires - Fonds Scolaire Départemental 1985/1986 - Programme d'utilisation (M. Oberti).</p> <p>13 - Affaires Scolaires - Indemnité de logement des instituteurs - Réajustement du taux pour l'année 1986 (M. Oberti).</p> <p>14 - Affaires Scolaires - Participation de la Ville de Montpellier aux dépenses de fonctionnement des collèges pour l'exercice 1986 (M. Oberti).</p> | <p>15 - Affaires Scolaires - Théâtre Quotidien de Montpellier - Subvention (M. Oberti).</p> <p>16 - Association des Amis de la Maison de Montpellier à Heidelberg - Subvention de la Ville (M^{me} Droz).</p> <p>17 - Association Languedocienne pour les Expéditions Lointaines - Expédition Languedoc-Broad - Peak - Subvention de la Ville (M. Benezis).</p> <p>18 - Attribution de l'indemnité de Conseil à M. Monferan, Trésorier Principal (M. Péraldi).</p> <p>19 - Centrale d'Achats - Achats de carburants - Société Difra - Marché n° 701.143.6 - Avenant n° 1 (M. Péraldi).</p> <p>20 - Centre Communal d'Action Sociale - Aménagement du Club Dom Bosco - Emprunt de 400 000 F - Garantie de la Ville (M. Belorgeot).</p> <p>21 - Centre Hospitalier Régional - Acquisition d'un analyseur SM2 - Emprunt de 378 000 F - Garantie de la Ville (M. Péraldi).</p> <p>22 - Colonies de Vacances 1986 - Subventions (M. Larbiou).</p> <p>23 - Conservatoire National de la Région - Section Art Dramatique - Annexe rue de Candolle - Travaux d'aménagement du 2^e étage - Demande de subventions (M. Biau).</p> <p>24 - Autorisation spéciale d'ouverture et de virements de crédits - Exercice 1986 (M. Péraldi).</p> <p>25 - Cotes irrécouvrables - Exercice 1986 (M. Péraldi).</p> <p>26 - Affaires Commerciales - Tarifs 1987 (M. Marsal).</p> <p>27 - Affaires Culturelles - Archives Municipales - Bulletin Historique de la Ville de Montpellier - Prix de vente pour 1987 (M. Levita).</p> <p>28 - Affaires Culturelles - Artothèque - Abonnements et locations d'œuvres - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>29 - Affaires Culturelles - Bibliothèque Municipale - Cotisations annuelles - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> | <p>30 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Droits d'inscription pour l'année scolaire 1987-1988 (M. Levita).</p> <p>31 - Affaires Culturelles - Discothèque - Prêts de disques - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>32 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Artothèque - Atelier de Gravure et de Sérigraphie - Droits d'inscription 1987/1988 (M. Levita).</p> <p>33 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Cours Périscolaires de Dessin Peinture et Céramique - Droits d'inscription pour 1987 (M. Levita).</p> <p>34 - Affaires Culturelles - Ecole Régionale des Beaux Arts - Droits d'inscription pour l'année scolaire 1987/1988 (M. Levita).</p> <p>35 - Affaires Culturelles - Etablissements Culturels - Droit de reproduction de documents et objets - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> | <p>36 - Affaires Culturelles - Musée Fabre - Droits d'entrée 1987 (M. Levita).</p> <p>37 - Affaires Culturelles - Opéra Municipal - Prix des places et tarifs des locations de salles - Saison 1987/1988 (M. Levita).</p> <p>38 - Bureau Municipal de Tourisme - Tarifs et vacations 1987 (M. Levita).</p> <p>39 - Direction Informatique - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>40 - Maison des Rapatriés - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> | <p>41 - Maison des Syndicats - Location de la salle polyvalente - Tarifs et cautionnement 1987 (M. Levita).</p> <p>42 - Petite Enfance - Crèches - Participations des familles au 1^{er}/1/1987 (M. Levita).</p> <p>43 - Petite Enfance - Haltes Garderies - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>44 - Petite Enfance - Jardin d'enfants - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>45 - Réceptions Protocole - Location salles municipales et matériel - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> | <p>46 - Restaurant Municipal - Repas et boissons - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>47 - Restaurants Scolaires et Accueil - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>48 - Service Communal d'Hygiène et de Santé - Désinfection - Désinsectisation - Tarifs 1987 (M. Levita).</p> <p>49 - Services Funéraires Municipaux - Tarifs des services funéraires municipaux et droits de concession dans les cimetières 1987 (M. Levita).</p> |
|---|---|--|--|--|--|



Michel Gueorguieff et Colette Zannetacci recevant le don de M^{me} Theron pour le Musée Fabre.

1^{re} DÉCISION DE LA NOUVELLE ÉQUIPE RÉGIONALE

UDF - FRONT NATIONAL - RPR

impôts directs + **62,2%**
cartes grises + **27,4%**

Le budget a été voté par 34 voix **pour** : (13 UDF (PR - CDS - PSD) - 12 RPR - 8 Front National - 1 non inscrit) et 31 voix **contre**.

Les Elus de Montpellier ont ainsi voté :

- pour** ces augmentations : F. Delmas
B. Serrou
P. Soulas
A. Jamet
- contre** ces augmentations : G. Frêche
A. Vézinhet
G. Vignau-Senès

C'est la plus forte augmentation d'impôt réalisée à ce jour dans les régions françaises.

<p>concierge et du bar-restaurant - Contrat d'ingénierie - Appel d'offres (M. Marsal).</p> <p>55 - Etat-civil - Dons - Faire-part de naissance (M. Roseau).</p> <p>56 - Extension Zolad - Cession Geraci (M. Vézinhet).</p> <p>57 - Extension Zolad - Cession gratuite d'un terrain au GHP (M. Vézinhet).</p> <p>58 - Finances - Subventions aux Associations d'Elus - Proposition d'affectation (M. Reboah).</p> <p>59 - Foncier - Mise à l'alignement Allée des Amaryllis - Cession gratuite Orliac (M. Granier).</p> <p>60 - Foncier - Mise à l'alignement Rue de la Castelle - Cession gratuite Villebrun (M. Granier).</p> <p>61 - Foncier - Mise à l'alignement Rue de Centrayrargues - Cession gratuite « Etablissement de l'Enfant Jésus » (M. Granier).</p> <p>62 - Foncier - Mise à l'alignement rue de la Croix des Rosiers - Cession gratuite Lenthéric (M. Granier).</p> <p>63 - Foncier - Mise à l'alignement Rue du Docteur Pezet - Cession gratuite Association Diocésaine de Montpellier (M. Granier).</p> <p>64 - Foncier - Mise à l'alignement Rue de la Tour de Candelon - Cession gratuite M. Garabedian Jean-Claude (M. Granier).</p> <p>65 - Foncier - Mise à l'alignement Rue de la Tour de Candelon Rue de la</p>	<p>Combe de Bonesta - Cession gratuite lotissement l'Olivette (M. Granier).</p> <p>66 - Immeuble 20, Rue de Candolle - Subvention Ville au dépassement prix de référence (M. Dugrand).</p> <p>67 - Journée « Tiers Monde à l'Ecole » - Subvention (M^{me} Droz).</p> <p>68 - Local commun résidentiel la Pierre Rouge - Acquisition (M. Dugrand).</p> <p>69 - Maison Pour Tous les Aiguerelles - Centre de Loisirs - Subvention (M. Larbiou).</p> <p>70 - Maison Pour Tous Petit Bard - Aménagement -</p>	<p>Demande de subvention (M. Bosc).</p> <p>71 - Mise en demeure Cairel - Saisine du Juge d'Expropriation (M. Frêche).</p> <p>72 - Œuvres Sociales du Personnel Municipal - Subvention de la Ville (M. Vézinhet).</p> <p>73 - O.P.A.C. - Construction d'un Foyer pour Personnes Agées - La Carriera - ZUP La Paillade - Emprunt de 15 650 000 F - Garantie de la Ville (M. Belorgeot).</p> <p>74 - O.P.A.C. - Préfinancement de la construction de 20 logements Opéra</p>	<p>Quartier des Beaux Arts - Emprunt de 2 000 000 F - Garantie de la Ville (M. Puccinelli).</p> <p>75 - O.P.A.C. - Préfinancement du terrain Costebelle - Emprunt de 600 000 F - Garantie de la Ville (M. Puccinelli).</p> <p>76 - O.P.A.C. - Travaux d'amélioration de la Cité Paul Valéry - Emprunt de 500 000 F - Garantie de la Ville (M. Puccinelli).</p> <p>77 - Personnel Municipal - Dispositif d'insertion professionnelle en faveur des femmes isolées privées de ressources (PLIF) - Conventions (M^{me} Thetard).</p> <p>78 - Personnel Municipal - Mise à disposition d'un agent des Télécommunications - Reconduction de la Convention (M. Vézinhet).</p> <p>79 - Petite Enfance - Contrat Crèche - Extension de 2 crèches collectives existantes (M^{me} Zannetacci).</p> <p>80 - Plan de sauvegarde et de mise en valeur - Révision partielle lot HP 21 (partiel) - Mise en valeur des abords de la caserne Grossetti (M. Dugrand).</p> <p>81 - Prime forfaitaire aux commerçants pour travaux de rénovation - Convention</p>
--	---	--	---

S.A. BERTHOULY TRAVAUX PUBLICS

Terrassements / Voirie / Réseaux divers

Chemin des Morestelles
Route de Palavas
34970 LATTES - ☎ 67.68.44.50
Siège social : 07350 CRUAS
Centre administratif et industriel :
Avenue de Gournier - B.P. 220
26205 Montélimar Cedex - ☎ 75.51.85.85

votre appartement
votre villa
DANS MONTPELLIER

67.52.89.89

Méditerranée Construction
FILIALE DU GROUPE BOUYGUES

Appartement 2 pièces, à partir de 290.000 F
Villa + garage + jardin à partir de 420.000 F

- 82 - Restaurants Scolaires - Demande de subvention au Conseil Général (M. Oberti).
- 83 - Secteur sauvegardé - Plan de sauvegarde et de mise en valeur - Révision partielle îlots HP 17, HP 18 p (M. Dugrand).
- 84 - Services Funéraires Municipaux - Contrat d'obsèques (M. Roseau).
- 85 - Société d'Équipement de la Région Montpellieraine - Achat d'un immeuble 20, Rue de Candolle à Montpellier - Emprunt de 1 500 000 F - Garantie de la Ville (M. Péraldi).
- 86 - Société Héraultaise d'Économie Mixte de Construction - Conseil d'Administration - Délégués du Conseil Municipal - Modification (M. Dugrand).
- 87 - S.O.G.E.A. - Résiliation de la convention d'exploitation du stationnement sur voirie (M. Velay).
- 88 - Sports - Ligue Languedoc-Roussillon - Match Coupe de France - 32^e de Finale - Taxe sur les spectacles - Exonération (M. Benzeis).
- 89 - Sports - Match du 31 octobre 1986 - Montpellier Paillade Sport Club/Nîmes - Taxe sur les spectacles - Exonération (M. Benzeis).
- 90 - Sports - Salle spécialisée la Rauze - Tir à l'arc - Demande approbation technique (M. Benzeis).
- 91 - Stationnement parcmètres et parcs de stationnement - Convention Ville/SMTU du 11 juin 1980 - Arrêtés des comptes - Protocole d'accord (M. Velay).
- 92 - Stationnement sur voirie - Avenant n° 1 à la concession Ville/SMTU du 22 mai 1985 (M. Velay).
- 93 - Affaire retirée.
- 94 - Vente par la Ville de l'immeuble sis 20, Rue Diderot (M. Dugrand).
- 95 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de la COPRA Les Jardins d'Agora (M. Dugrand).
- 96 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de la COPRA Le Port Juvénal (M. Dugrand).
- 97 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de Dome Promotion (M. Dugrand).
- 98 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de Méditerranée-Construction (M. Dugrand).
- 99 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature Société Languedocienne de Crédit Immobilier (M. Dugrand).
- 100 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de SOGESCO (M. Dugrand).
- 101 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de la SOMA-MUR (M. Dugrand).
- 102 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature de la STIME (M. Dugrand).
- 103 - ZAC Antigone - Cession des terrains viabilisés - Candidature d'URBAT (M. Dugrand).
- 104 - Affaires Culturelles - Conservatoire National de Région - Section Art Dramatique - Annexe Rue Candolle - Travaux d'aménagement 2^e étage - 2^e

Journal d'Information Municipale
 Directeur de la Publication
 Georges Frêche
 Rédaction :
 Service Information
 Mairie de Montpellier
 Tél. 67.34.72.21
 Edition - Régie Publicitaire
 Sédip Communication
 49, Rue Servient - 69003 Lyon
 Tél. 78.71.00.55
 Photocomposition, photogravure
 Languedoc Edition
 Imprimerie: OFFSET Languedoc
 Vendargues - Tél. 67.70.28.40
 Dépôt légal : janvier 1987

LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE

Il est traditionnel en début d'année de présenter ses vœux en soulignant l'importance de la solidarité dans une société à l'échelle humaine. C'est bien notre sentiment puisque 1987 sera à Montpellier l'Année Sociale après 1985, l'Année du Millénaire et 1986, l'Année de la Jeunesse et du Sport. Nous aurons donc l'occasion tout au long de cette année de revenir à de multiples reprises sur le thème de la solidarité qui est une des priorités de notre Ville. Cependant l'actualité de décembre - les étudiants, les problèmes de l'Université, le mouvement dans les transports - nous incite à aborder quelques problèmes fondamentaux de notre société qui rythment la vie quotidienne du plus grand nombre.

QUEL AVENIR POUR L'UNIVERSITÉ ?

Le mouvement des étudiants et des lycéens, généralement peu prévu, a brusquement posé ce problème pourtant latent. La France compte à ce jour 110000 étudiants. Les lycéens et les étudiants se sont massivement soulevés contre une loi dans laquelle ils ont cru lire directement - ou entre les lignes - un désir de sélection, ramenant l'université à 800000 étudiants ou moins. Ils y ont aussi vu fort justement, une atteinte au principe de l'égalité. L'inégalité dans les droits d'inscription aurait rapidement amené à une inégalité des universités, une ultra centralisation parisienne et entre autre chose la perte pour Montpellier et sa Région d'un atout essentiel : la qualité de ses universités et grandes écoles. Ces menaces sur l'université, les craintes justifiées quant à la nécessité d'un nouvel examen d'entrée en faculté après le baccalauréat, le risque aussi de revenir au « reçu-collé » pour l'entrée en 3^e année d'université, même après

avoir obtenu le DEUG, ont été dénoncés fort justement comme une injustice et un malthusianisme hors de propos. Une injustice car le principe de tests à l'entrée des universités en sus du baccalauréat n'aurait guère posé de problèmes pour une minorité, mais aurait risqué de devenir un nouvel obstacle à l'entrée dans l'enseignement supérieur pour le plus grand nombre. Le principe républicain est que le choix ne peut se faire qu'à travers des examens ou concours à défaut de tous autres critères de sélection qui, par excellence, privilégient les « favorisés », les « biens appuyés ». Malthusianisme car le problème fondamental en France dans l'intérêt du pays ce n'est pas de passer de 1100000 étudiants à 7 ou 800000, mais bien de passer à 2 millions d'étudiants avant la fin du siècle. A ce jour, la France consacre 0,5 % du P.I.B. (Produit Intérieur Brut) à ses universités. Les grands pays concurrents (Allemagne Fédérale, Japon, U.S.A., etc...) y consacrent de 1 à 2 %. Le doublement de la part du produit industriel brut réservé par la nation à l'enseignement supérieur, soit 1 % au lieu de 0,5 % dans les 10 ans qui viennent, doit être une priorité nationale. C'est dans les nouvelles universités, instituts, laboratoires destinés à accompagner cette montée en puissance du nombre des étudiants qu'il faut privilégier les secteurs dont la France a le plus besoin pour accompagner son développement et son rayonnement international : mathématique fondamentale, informatique, intelligence artificielle, biotechnologie, télé-détection, gestion, exportation, droit des affaires, etc...

Montpellier a demandé en 1985 une 4^e Université de Technologie, le renforcement et la diversification de ses grandes écoles. C'est dans ce sens que nous poursuivons notre effort. Il faut encore insister sur le fléchissement qu'ont connu les crédits pour la recherche au budget 1987 par rapport aux grandes périodes d'expansion sous De Gaulle après 1960 ou François Mitterrand après 1981. La recherche est le fondement des chances françaises. Il faut espérer que le budget 1988 reconnaîtra cette nécessité. Montpellier y gagnera à travers tous ceux qui représentent les grands organismes de recherche : C.N.R.S., I.N.R.A., I.N.S.E.R.M. Laboratoires d'universités ou laboratoires privés ORSTÔM, CIRAD.

ACTIONS DE PRÉVENTION

Le mot de police vient du grec « polis » qui signifie ville, c'est dire à quel point la police fait partie de la vie de toute cité. Certes l'ordre et la sécurité des citoyens ne relèvent pas que de la répression mais d'abord de la prévention. La Ville s'y emploie en liaison avec de multiples concours souvent bénévoles : développement des équipements sportifs, épanouissement de Place aux Sports, multiplication des Maisons Pour Tous et des Maisons de Quartiers, institution de la Carte Jeune, mercredis animés par la F.O.L., animation sportive des clubs, vie culturelle, spectacles du Zénith ou de la facture Maison du Rock et de la Danse au Mas de Grille, autant d'actions allant dans le sens d'une bonne santé de la jeunesse. A toutes ces actions, il faut ajouter l'effort pour la formation, l'orientation auxquelles la Ville contribue largement. L'impulsion continue du District à travers Montpellier L.R. Technopole pour créer des emplois, fait que Montpellier reste la ville qui crée le plus d'emplois au Sud de la France. Bien entendu la prévention, pour essentielle qu'elle soit, comme en a



du Conseil Communal de la Prévention de la Délinquance animé par M^{me} Lazerges, ne saurait entièrement suffire.

IL MANQUE 300 POLICIERS A MONTPELLIER

Le mois de février 1987 sera entièrement consacré aux problèmes de sécurité à Montpellier. Rappelons le tableau initial. Entre 1956 et 1981, soit en 25 ans, 1/4 de siècle ou une génération, la population de Montpellier a doublé alors que le nombre des policiers a stagné autour de 250 unités. Ainsi il y avait en 1981 deux fois moins de policiers par habitant qu'en 1956. De 1981 à 1986, cette situation a été partiellement prise en compte par le Gouvernement qui a envoyé 70 policiers nouveaux portant les effectifs à 320 auxquels il faut ajouter une vingtaine supplémentaire annoncée au printemps 1986. Pour faire bonne mesure, il nous a été promis 10 jeunes gens faisant leur service militaire, en février 1987. Il y aura donc début mars 1987 350 policiers en tenue, officiers et gradés à Montpellier pour une ville de 220000 habitants avec un Commissariat Central (avenue Clémenceau) et un seul Commissariat de quartier (la Paillade Sud) qui ferme d'ailleurs à minuit. Ceci est totalement insuffisant et explique les raisons pour lesquelles si Montpellier est une ville où il y a peu de grand banditisme, de hold-up et de crimes de sang, il y a par contre une augmentation de la délinquance dite mineure, mais très dommageable pour la population : cambriolages, vols d'auto-radios, de mobylettes, vols à l'arrachée, etc... Ceci est insupportable et inadmissible. Nous avons demandé la

publication par la police des statistiques en ce domaine que nous attendons rapidement. Une telle situation ne se gère pas avec des mots ou des rododromes. Nos concitoyens en savent quelque chose au niveau national. Les apprentis sorciers qui prétendaient terroriser les terroristes n'ont terrorisé personne hormis les jurés de tels procès. Les attentats, assassinats, se poursuivent à un rythme soutenu sans compter les cambriolages. Le terrorisme n'a jamais été aussi puissant et dangereux. On a même vu apparaître des attaques de prison, comme au Far-West, mais à Pau cette fois ! Cela a vacciné tous ceux qui pensaient que les roulements de tambour et les coups de jugulaire pouvaient se substituer à une politique en profondeur telle que l'avait esquissée le Ministre de l'Intérieur Pierre Joxe. Politique qui passe par une approche scientifique de la police, par l'augmentation des crédits, par de véritables équipements aux policiers, par une amélioration des bâtiments, des véhicules, des moyens liaison et de radio et enfin par l'augmentation des effectifs. Tout ceci a été largement obvié, puisque le budget 1987 prévoit la suppression de 21 000 fonctionnaires. Il n'y a pas d'effectifs nouveaux pour la police, peu ou pas de moyens nouveaux. Ceci explique qu'à Montpellier, où tous les effectifs de police sont dramatiquement insuffisants, la situation devienne inacceptable. Si l'on veut que les effectifs de police soient raisonnables comparés aux villes voisines de même population : Bordeaux, Saint-Etienne, Clermont-Ferrand, Toulouse, Aix-en-Provence, il faudrait à Montpellier 650 policiers. Le calcul est

simple : 650 - 350 = 300. Il manque à Montpellier 300 policiers. S'il n'est pas possible dans la situation de crise que connaît actuellement le pays de créer des emplois nouveaux, le Ministre de l'Intérieur doit et peut procéder à un redéploiement des effectifs de police entre les villes françaises à la proportion des populations au dernier recensement de 1982. C'est la demande de la ville de Montpellier, elle est juste. Elle correspond aux légitimes revendications de la Ville.

FÉVRIER : LE MOIS DE LA SÉCURITÉ

C'est la raison pour laquelle le Conseil Municipal a décidé de faire de février 1987 le mois de la sécurité. Les campagnes, expositions et pétitions qui auront lieu ont un double but :
 - Obtenir par création d'emplois ou redéploiement un plan progressif d'augmentation des effectifs de police à Montpellier portant sur 300 personnes ;
 - Ces 300 policiers serviront entre autre à ouvrir six commissariats de police d'Etat dans les différents quartiers de la Ville. Le découpage que nous avons retenu correspond à des quartiers de 25 à 40000 habitants, soit l'équivalent d'une Ville comme Sète qui possède plusieurs dizaines de policiers, alors qu'à Montpellier il y a des quartiers avec l'équivalent de la population de Sète sans aucun effectif de police d'Etat. C'est inadmissible. Nous appelons donc la population de Montpellier à signer les pétitions adressées aux responsables de la police d'Etat dans l'ordre hiérarchique : M. Foures, Directeur Départemental des Polices Urbaines de l'Hérault ; M. Bentegeac, Commissaire de la Républi-

que, Préfet de l'Hérault ; M. Pandraud, Ministre Délégué à la Sécurité ; M. Pasqua, Ministre de l'Intérieur et M. Jacques Chirac, Premier Ministre. Ces pétitions portent en six versions, une par quartier, une adresse aux intéressés pour demander l'ouverture d'un Commissariat existant. Les quartiers retenus sont les suivants :
 - Paillade Sud et Paillade Nord avec ouverture de nuit du Commissariat existant.
 - Petit Bard, Pergola, Celle-neuve,
 - Saint-Martin, Cité Mion, la Rauze, les Aiguerelles,
 - La Pompignane, les Aubes, l'Aiguelongue, Plan des 4 Seigneurs,
 - Gély, Figeurolles, Cévennes, Arceaux,
 - Lemasson, Mas Drevon, Pédro de Luna, Croix d'Argent.
 Au début et à la fin du mois de février, le Conseil Municipal se rendra dans les quartiers pour faire signer les pétitions. Pendant tout le mois ces pétitions seront à la disposition du public dans les Maisons Pour Tous, Mairies annexes, Maisons de Quartier, Clubs de 3^e Age, Maisons de Retraite, etc... Merci de les signer massivement. Il faut que dans le domaine de la sécurité, comme dans d'autres, le Gouvernement prenne conscience de la croissance démographique de Montpellier depuis 30 ans qui est la plus forte d'Europe et qui appelle des effectifs dans tout secteur d'ailleurs à la mesure de la population du nouveau Montpellier.
 Qu'il me soit permis de remercier la Police d'Etat qui, malgré les effectifs réduits, fait le maximum avec abnégation, courage et civisme.

PLAIDOYER POUR UNE CITÉ DE LA JUSTICE

La police ne peut aussi agir qu'en liaison avec la justice. Cette dernière à Montpellier se trouve dans la même situation : manque d'effectifs, manque de locaux. Nous avons plaidé à maintes reprises pour l'augmentation des effectifs de la Cour d'Appel et des Tribunaux d'Instance car cela permettrait une meilleure justice, plus rapide, ce qui est l'intérêt supérieur des justiciables. Une bonne justice, c'est aussi des locaux adaptés. Les actuels locaux de justice au Palais de Justice et à la Canourgue sont trop exigus. Il manque 4000 m². Nous

avions convenu avec le Président Garde des Sceaux, lors de la mise au point du transfert de la prison de Montpellier à Villeneuve-Maguelone, que l'actuel emplacement de la prison servirait à la construction de ces 4 000 m² indispensables pour donner aux tribunaux de la capitale régionale des moyens de travail normaux. Cela serait remis en cause et l'on s'orienterait actuellement vers la construction simultanée de la prison de Villeneuve-Maguelone sur fonds publics (car il semble qu'on ait abandonné le principe de la construction par le privé, envisagé à l'automne 1986) et le maintien d'une prison à l'endroit actuel. Bien entendu, nous n'avons pas de certitude de cette position du Cabinet du Garde des Sceaux. Disons tout net que nous nous y opposons fermement. L'intérêt des Cours de Justice à Montpellier est que les engagements pris soient tenus. A la place de la sordide prison actuelle inacceptable tant au point de vue humanitaire qu'à tous autres égards, il faut construire comme prévu les 4000 m² nécessaires pour loger la Cour d'Appel, le Tribunal de Grande Instance, le Tribunal d'Instance, le Tribunal de Commerce et le Conseil des Prud'hommes. La Ville pour sa part tient ses engagements en lançant un concours pour la construction en deux étapes à Pitot d'un parking souterrain de 1000 places destiné à assurer un bon fonctionnement de cette Cité de la Justice. Quant à la prison, elle doit être construite à Villeneuve-Maguelone et nous espérons que, l'architecte venant d'être désigné, les travaux pourront commencer en 1987 et l'ouverture se faire fin 1989 début 1990. Pour 1987 je présente, avec le Conseil Municipal, à toutes nos concitoyennes et à tous nos concitoyens nos meilleurs vœux pour un monde plus libre, au Chili comme en Afghanistan, en Afrique du Sud comme au Cambodge, pour un monde plus fraternel, pour un monde de paix. Les parents d'élèves de 1985 en avaient appelé aux libertés, les étudiants de 1986 nous ont rappelé l'égalité et la fraternité. Liberté, Egalité, Fraternité plus que jamais ces mots sont actuels à nos oreilles. Bonheur et paix à tous.

Georges FRÊCHE,
 Député-Maire
 de Montpellier.

UN AN APRÈS LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEL ORGANIGRAMME, QUELQUES QUESTIONS à Claude COUGNENC, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA MAIRIE DE MONTPELLIER

On a beaucoup parlé de management à propos de la réorganisation des services municipaux. Peut-on effectivement gérer une Mairie comme une entreprise privée ?

Il est vraisemblable que la fin de cette décennie va voir s'accroître le mouvement qui pousse tous les acteurs économiques à rechercher le plus haut niveau de performances. Cette démarche n'intéresse pas seulement les entreprises. Toutes les collectivités sont de même fortement préoccupées d'une stratégie visant au meilleur service pour un moindre coût.

Peut-on pour autant admettre le principe d'une comparabilité entre la gestion d'une entreprise et celle d'une mairie ? Je ne le crois pas. Déjà le contexte juridique et les mentalités ne nous y incitent guère. Par ailleurs, la finalité du service public plaide en faveur d'une différenciation. Pour

autant certaines méthodes de gestion qui ont fait leurs preuves dans le secteur privé paraissent pour une bonne part transposables dans le secteur public.

En cela réside l'originalité de la gestion mise en place à la Mairie de Montpellier sous l'impulsion des élus municipaux et des fonctionnaires territoriaux.

Peut-on sans contradiction faire des économies de gestion et améliorer la qualité du service public ?

En fait, la problématique est toute autre : gérer mieux et autrement. Ainsi que nous l'avons vu précédemment, toutes les communes sont confrontées à une ardeente obligation d'optimisation de gestion.

Afin de répondre, mieux encore que par le passé, aux besoins exprimés par les administrés, nous devons impérativement reconsidérer l'utilité comparée de nos diverses activités, améliorer la formation

de nos personnels, accroître la productivité, procéder à une recherche systématique des « coûts cachés », mettre en place des procédures de décision, d'exécution et de contrôle plus efficaces, et introduire de nouvelles méthodes de gestion.

En tout état de cause, le défi tel qu'il nous a été présenté par le Maire et le Conseil Municipal était bien d'améliorer l'efficacité et l'efficience de notre service public municipal.

Quelles sont les principales caractéristiques du nouvel organigramme ? Qu'y a-t-il de changé par rapport à la situation précédente ?

Le processus de concertation entrepris avec les élus municipaux, le personnel communal, et des partenaires sociaux nous a permis de définir clairement les objectifs susceptibles d'améliorer le service rendu tout en contraignant nos budgets de fonctionnement.

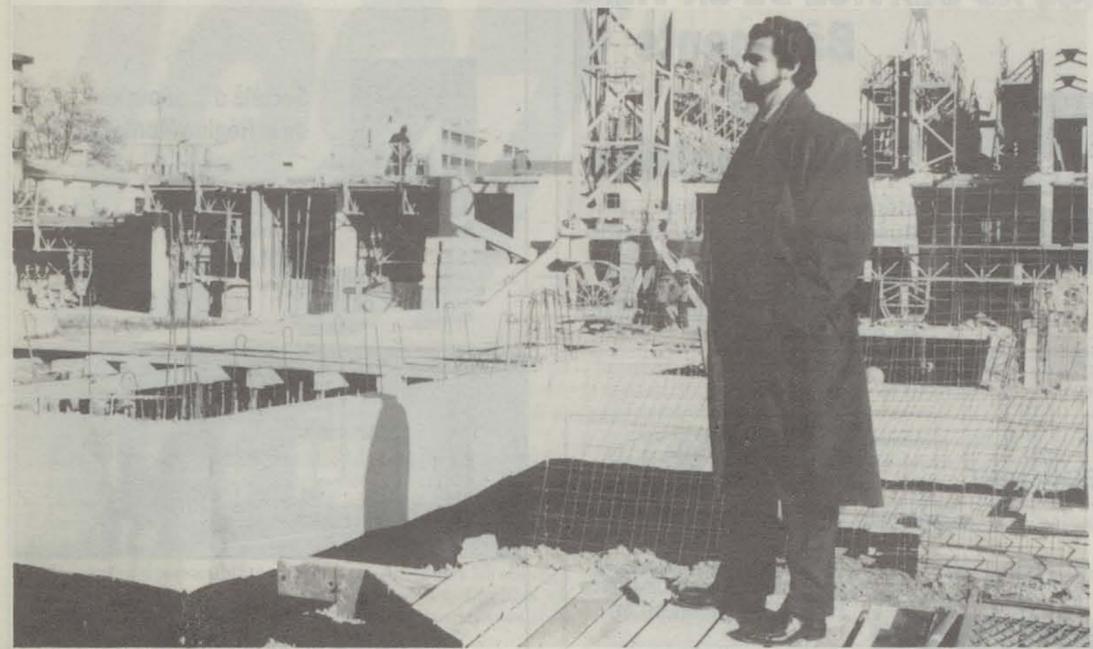
Nous pouvons les résumer ainsi :

- Développer les pratiques et les dispositifs concrets de la communication et de la coordination interne : en fait il s'agissait notamment de traduire organisationnellement la volonté de réduire les rigidités administratives ;
- Pratiquer des actions de formation intégrée : l'inadéquation entre les emplois et les personnels affectés à ces emplois est source de frustration individuelle et de perte d'efficacité collective ;
- Améliorer la mise en œuvre stratégique, c'est-à-dire la réalisation concrète des objectifs, des intentions, et des actions à moyen terme fixées par les élus.

Pour cela, un certain nombre d'outils de gestion ont été élaborés et mis en pratique : tableau de bord de pilotage socio-économique, contractualisation des performances, direction par objectifs, auto-

La conception et la mise en place d'un organigramme des Services Municipaux ont nécessité la participation de nombreux partenaires. Les élus ont, dans ce cadre, joué leur rôle en apportant leurs réflexions. Ils l'ont fait avec la conviction qu'une telle démarche s'inscrivait dans une perspective d'amélioration sensible du service public. Parallèlement à l'organigramme, un plan de formation des personnels a été élaboré, il procède des mêmes intentions. Ainsi les Montpelliéraines et les Montpelliérains seront les premiers bénéficiaires d'une efficacité accrue.

A. VÉZINHET, Premier Adjoint au Maire.



M. Claude Cougnenc, Secrétaire Général de la Mairie, visitant un chantier de l'O.P.A.C. dans le quartier des Beaux Arts.

matiation de certaines procédures, etc...

Au bout d'un an, peut-on faire un bilan ?

Après un an de fonctionnement de cette nouvelle organi-

sation du travail municipal, nous pouvons affirmer que les objectifs sont atteints :

- Le taux de satisfaction manifesté par les administrés à l'encontre du service rendu par les employés communaux est passé de 45 % en 1984 à 75 % en 1986 ;
- Nous constatons aujourd'hui une inversion dans le taux de progression des effectifs communaux. En valeur relative,

cette baisse a atteint 3,5 % en un an.

En deux ans, le rapport des frais de personnel sur les frais de fonctionnement de la Mairie est passé de 43,5 % à 41 %, soit l'un des plus faibles de France aujourd'hui ;

- Le taux d'absentéisme du personnel municipal a perdu 2,3 %, montrant ainsi, si besoin était, l'importance de l'adaptabilité des structures administratives dans l'amélioration du climat social.

En fait, tout cela se traduit comptablement dans les finances communales par le quadruplement de l'autofinancement.

Comment définir la fonction du Secrétaire Général d'une ville comme Montpellier ?

Placé sous l'autorité directe du Maire, le Secrétaire Général a la responsabilité de la réussite collective aux yeux des élus auprès desquels il représente l'administration.

La traduction en termes de plan d'action des objectifs municipaux, l'animation de l'ensemble des services, le décloisonnement et la réalisation d'une parfaite synergie

entre services administratifs, services techniques et services extérieurs, la gestion et la réduction des tensions entre les différents acteurs de la vie municipale, le contrôle des résultats sans rigueur excessive ni complaisance, telles sont les missions que doit se fixer un Secrétaire Général. Mais pour cela, il a besoin d'avoir une équipe de direction avec laquelle il entend relever tous ces challenges. En fait, ma grande chance, c'est d'être parfaitement accompagné dans cette démarche par une équipe compétente et solidaire.

SIGNALISATION EN COULEUR DES PARKINGS

Certains Montpelliérains s'interrogent sur les raisons pour lesquelles certains panneaux de signalisation portent des indications de parkings avec des couleurs différentes. Il faut savoir qu'il s'agit des premiers éléments d'un plan d'ensemble.

Le District de Montpellier va procéder au jalonnement complet des 15 Communes dont Montpellier dans les années 1987-1988 et 1989.

Ce jalonnement comprend entre autre la signalisation des parkings. Il a été décidé de donner une couleur pour chaque parking. Ces couleurs seront reproduites à l'entrée des parkings et dans tous les plans en quadrichromie de la ville distribués bientôt par le Bureau Municipal du Tourisme. Ainsi, les touristes pourront, en suivant la signalisation en couleurs, se rendre directement au parking qu'ils auront repéré sur le plan de la ville.

UN LOCAL POUR LE CID-UNATI

Compte-tenu de l'intérêt que représente le CID-UNATI, la Municipalité vient de mettre à la disposition de cette association un local situé à la Paillade, rue de l'Agathois.

SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE :

AVIS AUX EXPLOITANTS D'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Vous êtes responsables de la sécurité des personnes qui fréquentent votre établissement et, à ce titre, il est nécessaire que vous appliquiez les principes de prévention contre l'incendie.

Vous êtes responsables de la sécurité des personnes qui fréquentent votre établissement et, à ce titre, il est nécessaire que vous appliquiez les principes de prévention contre l'incendie.

Le Service Sécurité de la Mairie de Montpellier, Direction Architecture, 57, Place du Millénaire (6^e étage), Maison des Syndicats, Tél. 67.34.70.36 et le Service Prévention, Caserne de Montaubérou, Route de Mauguio, Tél. 67.64.00.00 sont à votre disposition pour vous rappeler et vous préciser tous ces principes.

Ne manquez pas de les consulter chaque fois que vous apporterez des modifications à votre établissement ou chaque fois que vous en changerez la destination.

Pour les petits établissements (5^e catégorie), vous devez déposer en Mairie, Service Sécurité, une déclaration d'ouverture (un mois avant) en trois exemplaires précisant :

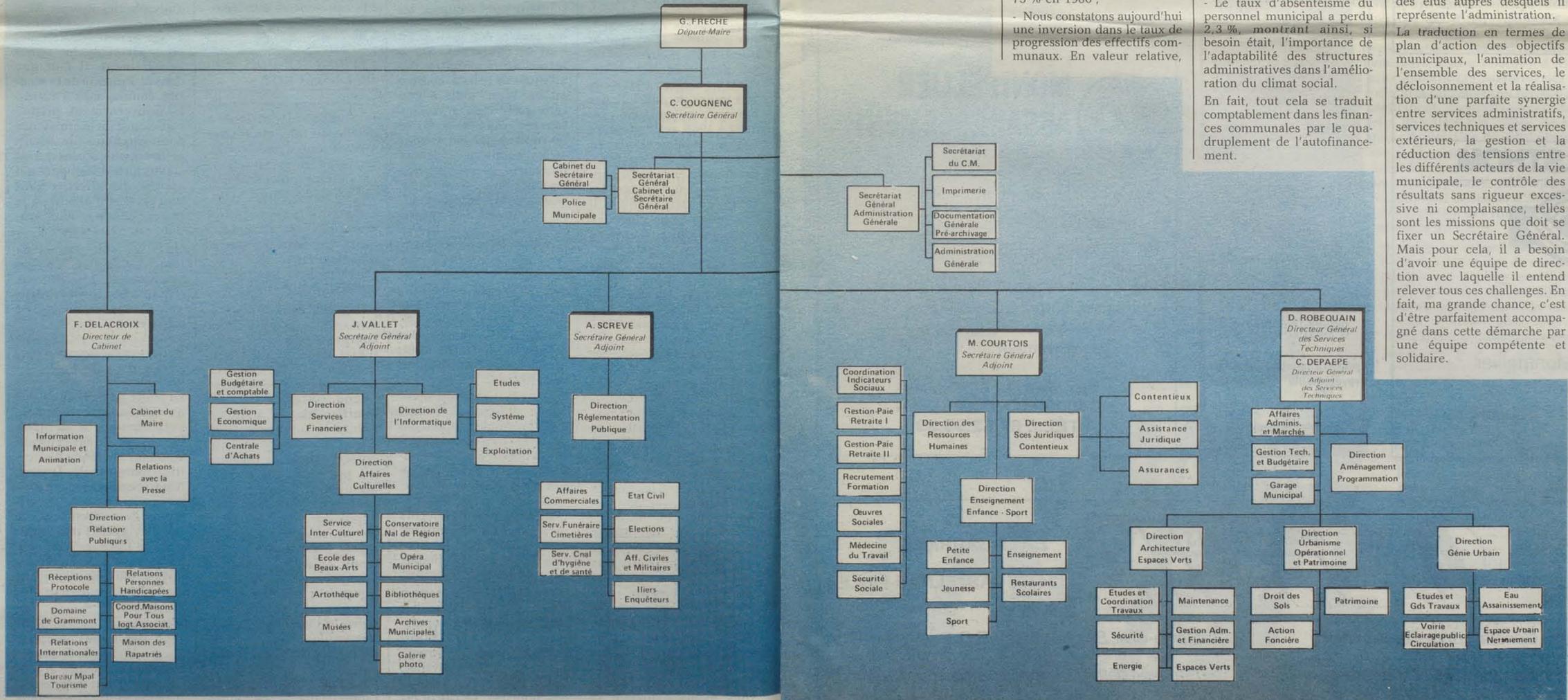
- la nature de l'établissement,
- les conditions d'exploitation,
- l'effectif du public susceptible d'être admis.

Maurice REBOAH, Conseiller Municipal Délégué, Président de la Commission Intercommunale de Sécurité.

L'esprit d'entreprise et le dynamisme de notre politique municipale portent leurs fruits. La réputation de Montpellier l'Entrepreneuse a aujourd'hui largement dépassé nos frontières et c'est l'ensemble des Montpelliérains qui en sont les premiers bénéficiaires. Mais cette politique ambitieuse s'accompagne du souci d'avoir une gestion particulièrement rigoureuse. Il y a un an, nous mettions en place un nouvel organigramme des services municipaux. Cette réorganisation vise à introduire plus de rationalité économique dans la gestion locale sans trahir la vocation du service public. Il s'agit en fait de rendre plus performante l'administration municipale, de réussir à faire mieux avec moins.

Le premier bilan que l'on peut établir au bout d'un an de fonctionnement montre que nous avons gagné notre pari.

Georges FRÈCHE, Député-Maire de Montpellier.

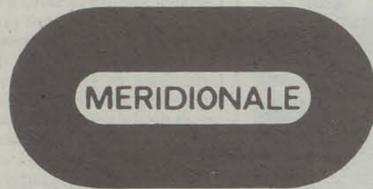


UNE ENTREPRISE AU SERVICE DE SA VILLE

Bâtiments

et

Travaux publics



Méridionale de travaux
Bureaux du Nouveau Monde
Rue des Etats du Languedoc
B.P. 1187
34009 MONTPELLIER CEDEX
☎ 67.64.44.40



NEGOCIANT

POSEUR

SUD CLOTURES

CLOTURE ET METALLERIE
GLISSIERE DE SECURITE

Siège :

515, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
☎ (67) 58.93.01
SARL au capital de 140.000 F

BEZIERS ☎ (67) 98.50.66

PERPIGNAN ☎ (68) 66.68.62



BCEOM-FRANCE

259, avenue de Melgueil
34280 LA GRANDE-MOTTE
☎ 67.56.90.40

Un bureau
d'études international
au service
du développement
régional

URBANISME - HYDRAULIQUE
GENIE CIVIL - ECONOMIE
ENVIRONNEMENT - ASSAINISSEMENT
INFRASTRUCTURE - TRANSPORTS
AMENAGEMENTS LITTORAUX

20 ans d'expérience régionale
avec plus de 500 études

Collecte et traitement des ordures ménagères de Montpellier - Aménagement de la basse vallée de l'Hérault - Mise au grand gabarit du Canal du Rhône à Sète - Mise en valeur du milieu lagunaire - Aménagement du Lez et du Verdanson.

071061

CGEE ALSTHOM



Agence de Montpellier
27, Avenue de Nîmes
34000 MONTPELLIER



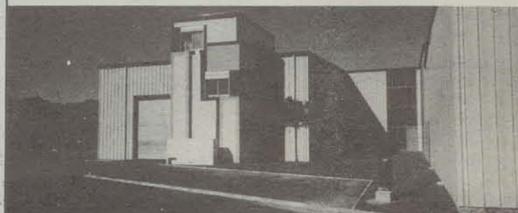
papiers peints - peintures
revêtements - moquettes

Rue St-Hilaire - MONTPELLIER
☎ 67.65.69.65



Société d'Equipement
de la Région Montpellieraine

- BAILLARQUES
(sortie autoroute Vendargues)
- ZOLAC



La SERM possède des locaux
à usage industriel et artisanal
en location : 125 m² - 250 m² - 375 m²

Renseignements SERM : ☎ 67.65.79.90



**MONTPELLIER
ASSAINISSEMENT**

Intervention 24 h sur 24

Débouchages
Pompages
Vidanges de fosses, bacs à graisses...
Nettoyages, entretien de réseaux
Entretien de stations d'épuration,
postes de relèvement

942, rue de l'Industrie
34000 MONTPELLIER
TÉL. : 67.92.95.89

BUREAU-ENTREPOT



MIRAS FRERES

Z.A LA GARRIGUE

34170 CASTELNAU-LE-LEZ

Bâtiment, Maçonnerie Générale, Villa Personnalisée

Réhabilitation, Rénovation, Isolation par l'extérieur

Génie-Civil, Béton-Armé, V.R.D.

Découpe béton, Transport de matériaux, Location

Dossier

1987



AIDER, SECOURIR, PROTÉGER, telle est la mission du Centre Communal d'Action Sociale qui, grâce aux efforts budgétaires de la ville de Montpellier, se tient JOUR et NUIT à la disposition des Montpelliérains.

Le souci permanent de résoudre tous les problèmes posés par des situations de précarité ou de pauvreté, qu'ils soient permanents ou de longue durée, ont conduit les membres du Conseil d'Administration à penser et à créer de nouveaux services.

L'éventail des possibilités offertes touche toutes les couches de la population : jeunes chômeurs isolés, familles en détresse, handicapés, personnes âgées, personnes sans abri, femmes en détresse...

L'évolution des demandes montre qu'une attention constante et permanente doit toujours être portée sur les cas particuliers qui se présentent à nous.

Depuis 1978, le doublement des services du Centre Communal d'Action Sociale a été précisément rendu nécessaire par cette évolution.

La ville de Montpellier a été reconnue comme la seconde de toutes les villes de France pour son action sociale, hommage public a été ainsi rendu au travail inlassable de tous ceux qui, au sein de cette entreprise, collaborent avec dévouement à l'amélioration de la qualité de la vie de la ville de Montpellier.

Certes, cela implique des dépenses. Pour 1986, cet effort a représenté un coût de plus de 7 milliards de centimes financés par le budget de la ville de Montpellier.

1987 sera l'année sociale pour les Montpelliérains. Nos projets et notre ambition de faire mieux sont en cours d'élaboration. Il appartiendra au Député-Maire, Georges Frêche, Président du Conseil d'Administration du C.C.A.S., de vous les présenter. Mais d'ores et déjà, nous avons tenu compte de vos idées et de vos suggestions pour la constitution de ce programme.

Si le C.C.A.S. est l'élément moteur de l'action sociale sur la ville, d'autres partenaires interviennent aussi : Direction des Affaires Sanitaires et Sociales, Direction de la Solidarité Départementale, Caisse d'Allocations Familiales, Caisse Primaire d'Assurance Maladie et l'ensemble des Associations caritatives ou privées, qui participent respectivement dans leur domaine aux aides demandées : Association Familiale Protestante, Secours Catholique, Société Saint-Vincent-de-Paul, Emmaüs, Secours Populaire, Aide aux Personnes Abri et Centre d'Accueil et d'Orientation des Itinérants, Restaurants du Cœur.

Je rends personnellement hommage aux bénévoles de ces Associations qui, par leur travail complémentaire de celui des administrations, permettent de former la chaîne d'union dont tous les Montpelliérains doivent se sentir solidaires pour ne pas laisser persister peine, chagrin, angoisse, parmi nos concitoyens.

Nos projets pour 1987 toucheront toutes les couches de la population montrant ainsi que la ville de Montpellier est à l'écoute permanente des problèmes que peuvent rencontrer l'ensemble des habitants.

MERCI
à ceux qui nous aident,
BON COURAGE
à ceux qui travaillent
avec nous.

Michel BELORGEOT,
Maire-Adjoint,
Vice-Président
du C.C.A.S.



ANNÉE
SOCIALE

M

LE SERVICE
DE GARDE
DE NUIT

SERVICE complémentaire de tout dispositif de maintien à domicile, le service de garde de nuit, mis en place par le Bureau d'Aide Sociale, est une expérience innovante en France. Ce service a été créé en novembre 1984, il est en pleine extension à l'heure actuelle.

Etudiée en accord et en liaison avec le corps médical, cette expérience vise à aider la nuit toute personne qui en fait la demande. En effet, l'aide ménagère assume auprès des personnes âgées et handicapées son service pendant la journée (entretien ménager, soutien moral et matériel)... le médecin et l'infirmière soignent le jour... mais la nuit le malade se trouve « SEUL », voire en danger. Le service de garde de nuit permet d'assurer une mission complémentaire : une présence au chevet de la personne bénéficiaire.

Le ou la garde de nuit assure une présence permanente de 21 h à 7 h, une écoute attentive, observe et note tout événement se produisant pendant la garde, respecte les consignes données par l'entourage (médecin, infirmière, famille, etc...), permet à la famille de prendre le repos nécessaire. Le Bureau d'Aide Sociale, Service Social : 2, Rue du Montpelliérain, tél. 67.60.58.44, soucieux d'aider les malades et leurs familles, est à la disposition de tous pour donner toutes précisions sur le service de garde de nuit et son fonctionnement.

Une participation financière est demandée en fonction des revenus.

Il est à noter, enfin, que ce service, récemment créé, rencontre un succès grandissant. Il est donc recommandé aux personnes intéressées de prendre contact suffisamment à l'avance avec le Bureau d'Aide Sociale pour bénéficier de cette prestation.

L'ACCUEIL
DE JOUR

Combien d'enfants prendraient leurs parents chez eux s'ils ne devaient les laisser seuls toute la journée du fait de leur travail ? Pour favoriser cette solidarité familiale, le Bureau d'Aide Sociale accueille de jour, depuis octobre 1984, dans ses six résidences foyers, les personnes âgées tous les jours, de 8 h à 19 h.

Une animation est assurée ainsi qu'une couverture médicale.

Bien entendu, les repas de midi et du soir sont assurés ainsi que le goûter.



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CHOISIR son lieu de vie est un droit qui pour les retraités ou les personnes âgées reste inégalement accessible. 95 % des personnes de 65 ans et plus vivent dans des domiciles individuels.

Cette proportion ne signifie pas que parmi les 5 % restants, il n'en est pas qui souhaiteraient eux aussi avoir leur « chez soi », elle ne signifie pas davantage que les 95 % ont le domicile de leur choix.

Outre une meilleure prise en compte des droits et des aspirations d'aujourd'hui, une politique de prévention est nécessaire face à l'accroissement de la population dépendante d'ici la fin du siècle.

A titre indicatif, la population de 85 ans et plus passera de moins de 600 000 personnes à près d'un million, alors que la population âgée hébergée en établissements collectifs est actuellement inférieur à 500 000 personnes.

Bien sûr, la politique de maintien et de création de résidences foyers sera maintenue et amplifiée.

Mais il sera nécessaire d'accroître et d'amplifier le maintien à domicile des personnes âgées et pour ce faire le Centre Communal d'Action Sociale a mis en place toute une batterie de moyens et d'actions.

LES CLUBS POUR PERSONNES ÂGÉES

RÉPARTIS dans tous les quartiers de la ville, les clubs constituent :

- Un des éléments de la politique du maintien à domicile des Personnes Âgées.

- Un lieu de rencontre et de détente où les retraités et personnes âgées de notre ville peuvent se retrouver dans une chaude ambiance amicale.

Les retraités et les handicapés peuvent accéder aux clubs du C.C.A.S. de la Ville de Montpellier en demandant la Carte du Club.

Dans chaque club, une animation est prévue.

Des excursions, des lotos, des jeux sont organisés ainsi qu'un repas au moment des fêtes de fin d'année. Une bibliothèque, une télévision sont à disposition.

Un repas est servi à midi pour un prix modique, plus de 90 000 repas ont été servis en 1985. De plus, un goûter gratuit est servi tous les jours, c'est ainsi qu'en 1985, 26 000 goûters ont été servis chaque mois.



Avec l'Age d'Or, les retraités et personnes âgées de Montpellier peuvent participer à des activités très variées : voyages, sorties, conférences, spectacles...
Ci-dessus, le reflet d'un voyage organisé à Blanes en octobre dernier.

LISTE DES CLUBS DE LA VILLE DE MONTPELLIER :

- Club des Aubes : Résidence Foyer « Les Aubes », Av. St-André de Novigens ... 67.72.06.98
- Club « Docteur Bonnet » : 34, Rue des Etuves ... 67.60.76.02
- Club de Figuerolles : Place d'Agrippa d'Aubigné, Terrain Gély ... 67.58.88.64
- Club Justice : H.L.M. de la Justice, Escalier 21 ... 67.54.53.72
- Club « Laure Moulin » : 45, Rue Frédéric Bazille ... 67.45.48.60
- Club Lemasson : 2, Rue Rippol ... 67.42.80.81
- Club Montpelliéret : 2, Rue Montpelliéret ... 67.60.58.44
- Club de la Pinède : Avenue de Bologne, « Maison Pour Tous » ... 67.75.65.83
- Club des Tours : « Les Tritons » T2 et T3, Paillade Nord ... 67.75.33.44
- Club de Celleneuve : Esplanade de Celleneuve, Celleneuve ... 67.45.53.86
- Club Paul Valéry : Locaux Résidence Foyer « Paul Valéry » : 135, Rue Robespierre ... 67.42.84.22
- Club de la Cavalerie : Rue de la Cavalerie ... 67.79.09.81
- Club « Jeanne Galzy » : 14, Allée de Clémentville ... 67.92.03.25
- Club Albert 1^{er} : Place Albert 1^{er} ... 67.91.64, poste 474

D'autre part, deux Centres de distribution de repas ont été mis en place par le C.C.A.S. et permettent de servir des repas chauds aux personnes qui en font la demande.

CENTRES DE DISTRIBUTION DE REPAS

- Dom Bosco : Place Eglise Dom Bosco (provisoirement au Stade Richter) ... 67.65.89.30
- Pergola : Centre Social H.L.M. La Pergola ... 67.75.75.65

«URGENCE SOCIALE»

Service d'urgence sociale



CRÉÉ, à compter du 1^{er} septembre 1985, un nouveau service : « Urgence Sociale » qui s'inscrit dans le cadre du programme national des luttes contre les situations de pauvreté ; l'objectif de ce service étant de répondre sans délai aux situations sociales qui exigent une intervention immédiate.

Le fonctionnement de ce service essentiellement ouvert pour répondre aux situations de détresse est assuré 24 h/24 tous les jours de la semaine, week-ends et jours fériés inclus.

Il suffira au demandeur d'appeler le numéro suivant 67.52.70.11 qui figurera dans l'agenda des urgences chaque jour.

Ce nouveau service « Urgence Sociale » constitue une action supplémentaire qui vient compléter les mesures déjà mises au point ces dernières années au plan des aides facultatives.

L'Urgence Sociale sera, à n'en pas douter, un élément important dans la contribution à la lutte contre les situations de précarité et de détresse.

LES AIDES MÉNAGÈRES

TOUJOURS pour favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, ce service a été créé le 1^{er} mai 1979 avec une quarantaine de personnes.

L'aide ménagère aide les personnes âgées qui ont souvent bien des difficultés à accomplir de simples tâches ménagères. Elle permet aussi bien souvent de briser la solitude des retraités. Elle peut venir plusieurs fois par semaine, elle entretient l'appartement, le linge, fait les courses et s'occupe des formalités administratives.

Une participation financière sera demandée en fonction des ressources et après enquête sociale.

Ce service, du fait des très nombreuses demandes, a connu une grande extension. Cent dix aides ménagères du Centre Communal d'Action Sociale interviennent à l'heure actuelle dans près de 800 foyers de la ville de Montpellier.

LA TELE ALARME

MOYEN de sécurité contre l'isolement, la détresse, la maladie ou l'accident inopiné.

Toute personne âgée de 65 ans, vivant seule ou avec son conjoint, ayant le téléphone et dont l'état de santé le justifie, peut solliciter auprès du Bureau d'Aide Sociale, l'installation de ce dispositif. Ainsi la sécurité est acquise 24 h/24 toute l'année.

En cas de nécessité : maladie subite, agression, danger de quelque nature que ce soit, le ou la bénéficiaire déclenche, par une simple pression de la sonnette installée dans l'appartement, l'alarme de la Centrale des Sapeurs-Pompiers.

Dès réception de l'appel, les pompiers se mettent en liaison téléphonique avec la personne en difficulté et prennent les dispositions qui s'imposent pour venir en aide à celle-ci, à savoir : appel du SAMU, de la police, etc...

Pour bénéficier de cette prestation, le Bureau d'Aide Sociale, Service Social : 2, Rue Montpelliéret, est à votre disposition.

L'installation est gratuite ou une participation financière est demandée selon les ressources.

Ce service est très apprécié par les bénéficiaires, actuellement au nombre de 360.



LES RÉSIDENCES FOYERS



LES habitants de la ville de Montpellier peuvent à leur retraite demander à entrer dans une des six résidences foyers gérées par le Centre Communal d'Action Sociale.

Ces établissements sont tous agréés par l'Aide Sociale, c'est-à-dire que les résidents peuvent être pris en charge en totalité ou en partie si leurs ressources sont insuffisantes.

Pour l'admission, il suffit de faire une demande écrite au Président du Bureau d'Aide Sociale, puis de passer une visite médicale. Le demandeur est inscrit sur une liste d'attente dressée par ordre chronologique.

Toutes les résidences sont mixtes et comportent une cure médicale pour les personnes qui ont besoin de soins courants, ceci afin d'éviter l'hospitalisation. Le résident bénéficie :

- de l'hébergement en chambre individuelle ou à 2 lits,
- de la restauration,

- de l'animation,
- d'une couverture médicale 24 h/24.

Le Centre Communal d'Action Sociale gère à l'heure actuelle six résidences foyers permettant d'héberger près de 600 personnes. La dernière en date, la résidence « Bel Juel » a été inaugurée en octobre 1981.

LISTE DES RÉSIDENCES FOYERS

- Résidence foyer « Les Aubes » : Av. Saint-André de Novigens ... 67.72.06.98 et 67.79.51.80
- Résidence foyer « Camperols » : Avenue des Moulins ... 67.75.25.78
- Résidence foyer « Bel Juel » : Impasse des Moulins ... 67.40.04.44
- Résidence foyer « Montpelliéret » : 3, Rue Fabre ... 67.66.14.98
- Résidence foyer « Paul Valéry » : Route de Laverune ... 67.42.80.33
- Résidence foyer « Saint-Côme » : 13, Rue Ecole Normale ... 67.63.55.33

LE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

CE service, première initiative régionale dans ce domaine, s'inscrit dans le cadre de la politique municipale de maintien à domicile des personnes âgées et a été créé en septembre 1984.

La Municipalité a déjà mis en place dans cet esprit :
- Les Aides Ménagères

- La Télé-Alarme
- L'Accueil de jour
- La Rénovation Logement
- Les Gardes de nuit.

LES REPAS A DOMICILE :

Sous forme de barquettes, les repas sont conditionnés en chaîne froide à la cuisine centrale, ils sont composés d'un

menu complet, ils comprennent une entrée, une viande, un légume, un fromage et un dessert. Puis ils sont livrés à domicile par une camionnette du Centre Communal d'Action Sociale. Chaque personne a été équipée d'un four de réchauffement qui permet de porter à bonne température les aliments.

UNE BONNE QUALITÉ DES REPAS :

Les repas sont confectionnés à la Cuisine Centrale mise en place en 1982.

La qualité des repas servis est particulièrement soignée, car nombre d'hospitalisations et d'altérations de l'état de santé des personnes âgées sont dus à une malnutrition ou une dénutrition grave. Les repas sont portés en chaîne froide jusque chez les personnes, ainsi ils sont complètement à l'abri des risques.

Ce récent service marque la volonté de la Municipalité de tout faire pour que nos ascendants se sentent bien dans notre Ville.



L'HÉBERGEMENT TEMPORAIRE

DE nombreuses situations de précarité conduisent à des transferts en établissements d'hébergements collectifs, des personnes âgées ayant besoin d'un simple soutien temporaire. Ces personnes sont momentanément privées de l'aide familiale ou du voisinage. Il s'agit le plus souvent de situations de réadaptation sociale, d'inadaptation du logement après un séjour hospitalier, de mauvais état ou d'inconfort de l'habitat pendant la période d'hiver.

Depuis le 1^{er} janvier 1985, une possibilité d'hébergement temporaire est possible pour les personnes âgées dans les résidences foyers du Bureau d'Aide Sociale.

Pour pallier à ces situations de précarité, des équipements

d'hébergement temporaire peuvent assurer la sécurité affective et psychologique des personnes âgées. Ils permettent d'éviter la rupture définitive avec le domicile, d'éviter des hospitalisations non indispensables qui risquent de déstabiliser les personnes âgées, de soulager momentanément les familles et les voisins de la prise en charge d'une personne âgée qu'ils assurent toute l'année.

Les résidences foyers du Centre Communal d'Action Sociale peuvent héberger des personnes âgées pour une durée de 2 jours à 1 mois. Il faut être âgé de 65 ans, ou retraité, ou handicapé non dépendant.

Une participation financière peut être demandée.



LOGEMENT SOCIAL

QUELLE place pour le logement ? Quel Plan pour l'OPAC ? dans l'année sociale 1987.

COMMENT SE PRÉSENTE L'ANNÉE 1987 ?

Pour nous chargés de mettre en œuvre cette politique, 1987 s'annonce comme une année difficile.

Il y a toujours la crise, le chômage, les difficultés pour loger les plus démunis, il y a Montpellier qui doit compenser un retard important pris dans ce domaine il y a 20 ans.

Il y a aujourd'hui la loi Méhaignerie, la loi « LILAS », comme disent les technocrates, c'est une loi libérale qui pour relancer la construction « libérale » supprime toute contrainte, efface tous les efforts de ces 40 dernières années, les efforts en faveur de ceux qui en ont le plus besoin.

Exit la loi de 48 et la protection des locations...

Exit la loi QUILLOT et la concentration obligatoire...

1987 risque d'augmenter nos difficultés.

Ici, nous n'avons pas cédé au découragement, nous devons nous battre pour : PRIVILÉGIER la CONCERTA-



TION, AMÉLIORER le PATRIMOINE, CONSTRUIRE PLUS.

EN 1987, PRIVILÉGIER LA CONCERTATION :

En 1986, nous avons animé plus de 100 réunions, avec la Commission Mixte HLM usagers, avec la Commission Avenir, avec les Associations de locataires.

En 1987, nous sommes déterminés à aller plus loin.

EN 1987, AMÉLIORER LE PATRIMOINE :

D'abord Paul Valéry et puis Aiguelongue, Mion Gély, Zucharelli, Aubes.

C'est le programme le plus ambitieux jamais envisagé pour l'OPAC : mettre à disposition de tous les locataires le minimum de confort auquel on a droit en 1987.

EN 1987, CONSTRUIRE PLUS, CONSTRUIRE MIEUX, CONSTRUIRE MOINS CHER :

Pour combler le retard en matière de construction sociale et faire face à la demande : un programme de plus de 500 logements : Val de Croze, Tournezy, Beaux Arts, Vieille Poste, Costebelle, Carriéra, Centre Ville.

Des logements plus beaux, plus confortables, mieux intégrés.

1987 s'annonce comme une année difficile pour le logement social.

A Montpellier, la politique du logement social sera ambitieuse. Nous mettrons tout en œuvre pour y parvenir, vous pouvez compter sur le dynamisme de l'OPAC.

Jean PUCCINELLI, Conseiller Municipal, Délégué au Logement Social, Président de l'O.P.A.C.

Corum. La valorisation du quartier en cours. Les volontés clairement affirmées par la ville et mises en œuvre par l'OPAC sont :

- construire des logements sur l'espace libéré permettant de reloger les familles de la Cité Bernard Délicieux déclarée insalubre et dangereuse par rapport aux normes actuelles, et des habitants du bas de l'Esplanade. Les bâtiments neufs respectent et correspondent au style et à l'échelle des constructions traditionnelles. Ils offrent un confort nouveau pour beaucoup de familles relogées ;

- autour des rues traditionnelles et en prenant compte de l'environnement, c'est un véritable quartier qui va revivre avec des commerces de proximité, des services, (hôtels, bureaux...) et des équipements : gymnase, courts de tennis, terrain de foot, club Léo Lagrange, club du 3^e Age, école des Beaux Arts...

300 LOGEMENTS NEUFS EN TROIS ANS

Concrètement, le programme de l'OPAC dans le quartier des Beaux Arts prévoit la réalisation de 300 logements en trois ans. 1986, 1987, 1988. La première tranche vient d'être inaugurée. Ces 300 logements sont destinés à loger des familles puisque 65 % du programme est constitué d'appartements de quatre pièces et plus.

LA CITÉ Bernard DÉLICIEUX...

Qui abritait 100 familles avait été construite dans l'urgence des années 60 suivant le même procédé de construction d'un groupe d'habitation, dans les Hauts de Seine, qui devait flamber en 1983. Devant ces risques, la ville a pris le pro-

blème à bras le corps et décidé de reloger les familles concernées et de détruire les immeubles dangereux.

Les premiers coups de pioche de démolition sont donnés dès septembre 1985. Le coup d'envoi de la deuxième phase de démolition a été donné le 17 décembre dernier.

Pour reloger les habitants de la cité, 22 petits bâtiments d'un maximum de 8 logements chacun ont été mis en construction en janvier 1986.

Avant Noël, quarante familles ont déjà pu prendre possession de leur nouveau logement rue de la Poésie. Avant l'été, 62 logements supplémentaires seront livrés : au total, 102 logements évalués à 40 millions de francs et financés par des prêts locatifs aidés.

DU SUR MESURE POUR LES PROPRIÉTAIRES DU BAS DE L'ESPLANADE

Un certain nombre de propriétaires habitant au bas de l'Esplanade sur le site du chantier du Corum ont dû être déplacés.

Un programme immobilier, comprenant quatre immeubles de 4 à 6 logements chacun et un immeuble à usage de bureau, vient d'être lancé. Il est le résultat d'une concertation efficace entre la ville, l'OPAC, la SERM et les propriétaires du bas de l'Esplanade.

L'accord s'est fait sur le principe d'une compensation en surface équivalente de logements réalisés « sur mesure ». Ainsi 1 600 m² habitables et 350 m² de surfaces commerciales sont rétrocédés aux propriétaires. Ces commerces bénéficieront de l'animation du quartier.

La réalisation de ce programme représente 12 millions de francs.

TOUT SUR L'OPAC

L'OFFICE Public d'Aménagement et de Construction de Montpellier ou O.P.A.C. est un établissement public industriel et commercial né en 1976 de la transformation de l'Office Public H.L.M. de la Ville de Montpellier. Il a une compétence étendue au niveau géographique : il intervient sur la région et les départements limitrophes (14 départements au total).

L'OPAC est actuellement présidé par Jean Puccinelli, Conseiller Municipal de Montpellier, qui anime un Conseil d'Administration composé de 28 membres représentant les collectivités locales, la ville de Montpellier, le Département, la Région, les Associations de Locataires, les personnels, les Organisations Familiales de l'Etat.

Le rôle de l'OPAC est multiple. Il peut construire les logements sociaux, des logements en accession à la propriété, des

foyers, résidences, etc. Il peut aussi aménager des quartiers entiers en réalisant des Zones d'Aménagement Concerté Z.A.C. (ZAC de Celleneuve, de Tournezy...), des lotissements industriels. Il intervient aussi dans les vieux quartiers pour réhabiliter des immeubles délabrés (comme ce quartier de la Verrerie Basse).

Mais le but essentiel de l'OPAC est la gestion de logements sociaux. Actuellement, l'Office gère 9 000 logements dont 8 000 sont concentrés sur Montpellier, 1 000 répartis sur le Département de l'Hérault, 1 500 équivalent logements sous forme de cités universitaires, résidences et foyers. L'Office a également réalisé 350 logements en accession.

A ce jour, plus de 20 chantiers sont répartis dans le département de l'Hérault, représentant 500 logements et 200 millions de francs.

Rencontre avec...

Jean-Edouard ROBERT, P.D.G. d'A.B.X.

Pouvez-vous nous présenter la Société ABX ?

Fondée il y a trois ans, l'entreprise ABX a été créée par cinq techniciens. Aujourd'hui, elle est l'une des cinq entreprises dans le monde pour la fabrication d'appareils d'analyse de sang. En France, nous sommes classés troisième. Je peux vous le dire, nous avons fermement l'intention de progresser.

Installée à Paris, vous vous décentralisez. Pourquoi ?

De 3 millions de francs environ de chiffre d'affaires en 1984, ABX est passée à 15/16 millions de francs en 1985 et dépasse cette année les 40 millions. En outre, elle dégage un cash-flow après impôt de 16 % par an.

Selon son budget prévisionnel, ABX devrait atteindre les 100 millions à la fin de l'année 1988, ce qui constituerait un

doublé de ses ventes en l'espace de dix-huit mois et permettrait d'employer 95 personnes.

C'est cette rapide croissance qui nous a décidé à construire une nouvelle usine. A Montpellier, dans un premier temps, nous créerons une trentaine d'emplois, et plus à terme. Car nous y établissons le siège social, la production, le service après-vente.

Comment s'est fait le choix de Montpellier ?

Voilà un an quand nous avons décidé de nous décentraliser. Nous avons sélectionné six villes françaises (dont Montpellier) et nous les avons analysées en terme de population, de moyens de transport, de fiscalité, d'environnement culturel et en terme d'accueil.

Les moyens de communication sont essentiels pour une société comme la nôtre qui doit pouvoir rapidement ache-



Jean-Edouard Robert a reçu en 1986 la médaille du Ministère de l'Industrie récompensant le dynamisme de son entreprise. miner pièces détachées et machines dans le monde entier. Milan en Italie, auquel nous avions aussi songé, a certes un très bel aéroport international mais il y a neuf mois de brouillard par an. Les moyens de communication c'est aussi un réseau d'autoroutes, le TGV.

A Montpellier, vous avez un temps clair et les moyens de transports, surtout si l'aéroport de Fréjorgues s'agrandit et passe en catégorie internationale. Vous avez aussi un environnement de haute technologie médicale avec le pôle biomédical de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole, le Salon Euromédecine, le Centre de Transfusion Sanguine, les hôpitaux, l'université, les écoles d'ingénieurs, d'électronique.

Notre chance, notre avenir, c'est l'innovation. Je pense qu'on est bien parti à Montpellier.

Ce qu'il nous fallait aussi trouver, c'est une vie culturelle intéressante, une ambiance jeune, pour nos cadres dont la moyenne d'âge est de 27/28 ans. Montpellier s'est taillé la réputation d'une ville jeune et au top niveau culturel avec les Festivals d'Eté de Danse, de Musique...

A Montpellier, en bâtissant la Cité autour de l'Opéra, du Zénith, vous correspondez bien aux aspirations des futurs Montpelliérains qui, s'ils travaillent, veulent aussi se distraire intelligemment.

Les responsables Montpelliérains vous ont-ils aidé à réaliser votre projet d'installation ?

Tout à fait. Nous avons trouvé à Montpellier un accueil et une compétence extraordinaires. Le District a pris le dossier en main et cela a fait tilt tout de suite entre eux et nous. Le District avec enthousiasme et compétence nous a permis de monter ce dossier.

A quand l'inauguration ?

L'usine sera terminée avant l'été 1987. Nous inaugurerons en juin ou en septembre et ABX deviendra une société montpelliéraine à part entière !

INAUGURATION DE LA MAISON DES FRANÇAIS D'OUTRE-MER



LE 22 décembre, Georges Frèche, entouré de Messieurs Gilbert Roseau, Maire-adjoint, Délégué à la Mise en Place de la Maison des Rapatriés, à l'Etat Civil, Pompes Funèbres et Cimetière ; Michel Narejos, Conseiller Municipal, Délégué à la Maison des Rapatriés et à la Maison des Français d'Outre-Mer ; André Vézinhel, Premier-adjoint ; Maurice Reboah et Yvan Velay, ont accueilli MM. Jacques Roseau, Porte-parole du RECOURS et Guy Forzi, Président du RECOURS, et le chanteur François Valéry, pour inaugurer la Maison des Français d'Outre-Mer en présence des Présidents et Responsables des associations suivantes :

- M.F.M.R. : Mouvement des Français Musulmans Rapatriés U.C.D.A.R.
- O.R.A.N.I.E. 83
- Le R.E.C.O.U.R.S. Hérault et R.E.C.O.U.R.S. National
- Les Héraultais d'Alger
- Association des Anciens Agriculteurs
- Amicale des Anciens des Ecoles d'Agriculture
- Amicale des Anciens de Turenne et leurs sympathisants
- Amicale Héraultaise des Enfants du Département de Bone, Constantine et leurs amis
- Amicale des Cheminots Rapatriés A.C.R.A.
- Le Club des Anciens du Maroc C.A.M.
- Le Club des Anciens du Maroc en Languedoc C.A.M.L.
- Le Comité de Quartier
- Le Racing-Club Lemasson.

Cette Maison permettra aux Français d'Outre-Mer de se retrouver autour d'expositions, de conférences, de bals, d'activités sportives, dans une ambiance chaleureuse.



La première tranche des nouvelles constructions de l'OPAC destinées à reloger les habitants de la Cité Bernard Délicieux dans le quartier des Beaux Arts.

DES ABATTOIRS AUX BEAUX ARTS UN QUARTIER EN PLEINE MUTATION

L'action de l'OPAC et de la Ville dans le quartier des Beaux Arts est exemplaire car on retrouve dans cette opération toutes les facettes d'une politique de logement social cohérente : aménagement d'un quartier dans toutes ses composantes ; logement, activités, équipements de proximité... intégration de ce quartier dans le tissu urbain (liaison au centre ville par le Corum), résorption d'habitat insalubre ; logement de familles à faibles revenus ; relogement de familles expropriées ; architecture alliant le confort, l'esthétique et d'une échelle favorisant la convivialité.

Les Abattoirs étaient un des quartiers les plus animés de la ville autour de l'activité principale qui, depuis des siècles, rythmait la vie. C'était un quartier où, depuis toujours,

travailleurs, ménagères, étudiants, se rencontraient, se parlaient, se connaissaient. Mais, compte tenu des conditions économiques nouvelles, les Abattoirs ne pouvaient

plus subsister. Les techniques modernes rendaient obsolètes cette structure. La fermeture était inévitable. L'activité principale était perdue mais par contre un grand espace était récupéré.

Le quartier est aujourd'hui en train de changer complètement de physionomie. Outre la fermeture des Abattoirs, deux aménagements d'envergure tendent à rapprocher ce faubourg au centre ville : l'aménagement des quais du Verdanson et, juste au pied de l'Esplanade, la construction du

A MONTPELLIER, CHOISIR UNE MAISON INDIVIDUELLE, UN APPARTEMENT, UN TERRAIN, C'EST CHOISIR :

QUARTIER NORD
PROCHES DES HÔPITAUX ET FACULTES

La Belle Aiguelongue
• Appartement du Studio au 3 P
• Villa du 3 P au 5 P

Le Père Soulas
• Du Studio au 2 P

QUARTIER SUD

La Butte Richemont
• Appartement du Studio au 4 P

L'enclos Richemont
• Villa Duplex du 3 P au 6 P

QUARTIER OUEST
ENTRE LA CROIX D'ARGENT ET SUPER M

Montpellier Village
• Appartement du Studio au 4 P
• Villa du 3 P au 6 P
• Locaux commerciaux

47, quai du Verdanson
34000 Montpellier
Tél. 67 72 03 10

NOUVEAUX PROGRAMMES AU CENTRE VILLE

- Antigone Rés. Moulin de l'Évêque
- Rue Haguenot Rés. Le Beaulieu
- Rue Buffon Rés. Buffon
- Rue du Jeu de Mail des abbés Rés. Jardin Nazareth

A l'affiche

LE QUATUOR TALICH ET MICHEL PORTAL

Le deuxième concert de la série « Musique de Chambre, Lieder et Mélodies » ouverte en octobre par Ivo Pogorelich - marquera l'association d'un des plus grands quatuors à cordes internationaux le **Quatuor Talich** et d'un des plus populaires clarinettes français **Michel Portal**.

Actuellement composé de Petr Messiereur et Jan Kvapil (violons), Jan Talich (alto) et Evzen Rattay (violoncelle), le **Quatuor Talich** a été créé en 1964 en hommage à Vaclav Talich, l'un des plus grands chefs d'orchestre du XX^e siècle, fondateur de la Philharmonique Tchèque. Aussi à l'aise dans son répertoire national que dans le répertoire classique ou romantique, le Quatuor Talich participe activement à la vie musicale tchèque tout en « tournant » régulièrement en Europe, aux Etats-Unis et en Australie : en mars 1987, peu après son concert à Montpellier, il effectuera une grande tournée aux U.S.A.

Michel Portal est sans aucun doute l'un des personnages les plus fascinants du monde de la musique contemporaine, clarinetiste classique de formation, il s'échappe dans tous les domaines de la pratique musicale : qu'il interprète Mozart ou Messiaen, qu'il improvise au sein du « Portal Unit » ou du « New-Phonic Art », qu'il

joue de la clarinette, du saxophone ou du bandonéon, qu'il compose une musique de film, c'est toujours avec la même rigueur, la même concentration, la même exigence et un succès marqué par de nombreux premiers prix « classiques » comme par deux « césars » pour la musique de « Martin Guerre » et des « Cavaliers de l'orage... ».

A leur programme, en première partie : musique slave avec le **Quatuor N° 2** en ré majeur d'**Alexandre Borodine** - le spécialiste de musique de Chambre du « Groupe des 5 », plus connu du grand public pour la musique tout empreinte des folklores slaves et orientaux des « Danses polovtsiennes » ou des « Steppes de l'Asie Centrale » - suivi du **second Quatuor intitulé « Lettres Intimes »** composé par **Leos Janacek**, en 1928, une œuvre très passionnée, « brûlant d'une fièvre d'amour ».

En deuxième partie le **premier Quintette pour clarinette et quatuor à cordes** de l'histoire, celui que Mozart composa en 1789. Créé parallèlement à **Così fan tutte**, il constitue « la contrepartie obligatoire » de cet opéra cruel et amer et exprime, dans ses quatre mouvements, la foi maçonnique de Mozart en un monde de fraternité et de bonheur.



OPÉRA DE MONTPELLIER
22 janvier
à 20 h 30

ELVIRE JOUVETT 40

20, 21, 22
THÉÂTRE DE GRAMMONT
à 20 h 45

ves comme le détenteur des secrets d'une tradition, d'une convention comme il aimait le dire. Jouvett conduit la jeune comédienne au paroxysme du talent à travers le délicat « serpent des opérations dramatiques » et lui permet de dépasser le confort de la maîtrise de son art. Il faut pratiquer cet art sans artifice, c'est à cette condition que Claudia deviendra une artiste et que le texte sera porté à son incandescence.



OPÉRA MUNICIPAL
21 et 23 janvier à 20 h 30
25 janvier à 15 h

ORFÉO ED EURIDICE : UN HAYDN RARISSIME

ORFÉO ed Euridice « L'Anima del Filosofo », dernier opéra de **Joseph Haydn** connut un destin étrange. En 1791, Haydn, au sommet de sa gloire, s'installe à Londres : il y compose d'abondance pour les concerts Salomon, et prépare « Orfeo ed Euridice » pour le nouvel opéra de l'impresario italien Gallini. Celui-ci à l'appui du

Prince de Galles, fort mal en cour auprès de son père, qui soutient, lui, une entreprise rivale, l'opéra italien du Panthéon. C'est ainsi qu'« Orfeo ed Euridice » est interrompu dès les premières mesures de la première répétition et ne sera créé finalement qu'en 1951 au Mai Musical Florentin... ! L'œuvre est pourtant d'une

importance capitale : Haydn y transcende le livret très « opéra-seria » de Badini, lui insufflant une force qui préfigure l'opéra romantique. Le chœur y tient une place essentielle - le quatrième acte, sommet dramatique de la partition, comprend six interventions du chœur pour un seul air - au point qu'on a pu parler de l'« Orfeo » comme d'un véritable opéra choral.

Les solistes eux aussi disposent de très grandes pages de musique qui ne sont pas sans annoncer le bel canto : la mort d'Euridice, la dernière plainte d'Orfeo sont des sommets chargés d'une émotion toute préromantique. L'œuvre tout entière, plus noire que celles de Monteverdi et de Gluck, accuse le dramatisme du mythe : Euridice, dont le rôle connaît un développement qui en fait un véritable pendant d'Orfeo, ne sortira pas des Enfers et Orfeo, ayant tout perdu, mourra déchiré par les Bacchantes.

C'est la production de la création française au Festival de Vaison la Romaine 1985 que l'Opéra de Montpellier reprend en tant que coproducteur.

Avec la même équipe qui s'est consacrée depuis une dizaine d'années à faire revivre Haydn en France :

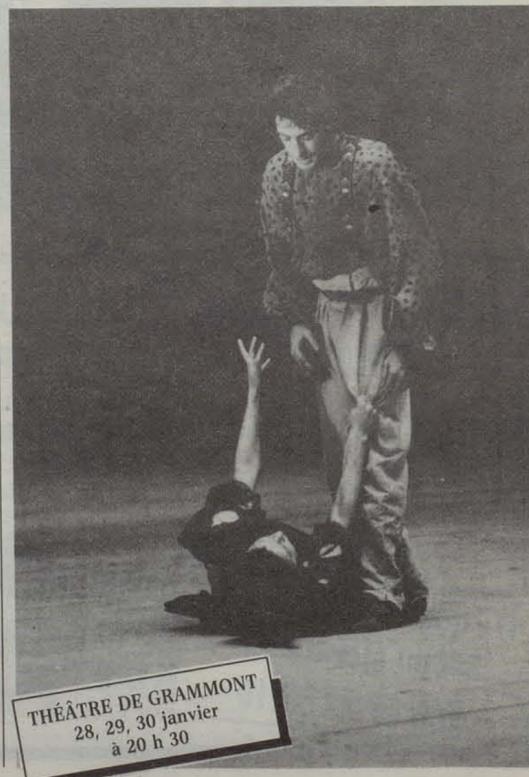
Cyril Diederich, à la direction musicale, **Guy Coutance**, à la mise en scène, et **Christine Marest**, à la scénographie et aux costumes.

Et **Danièle Borst** (Euridice), **Robert Gambill** (Orfeo), **Janet Perry** (le Génie), ainsi que les Chœurs de l'Opéra de Montpellier et l'Orchestre Philharmonique Montpellier Languedoc-Roussillon.

L'ECHANGE

de Paul CLAUDEL, Mise en scène Antoine VITTEZ

De nouveau nous allons jouer l'œuvre d'un jeune homme. Celui-ci avait vingt-cinq ans en 1893, quand il écrivit « L'Echange » ; Racine vingt-huit pour « Andromaque ». On n'y pense jamais, jamais assez : la littérature est généralement l'œuvre de la jeunesse. Les commentateurs universitaires et les directeurs de théâtre sont toujours plus vieux que les poètes qui les font vivre. J'imagine quelle figure on ferait si l'on voyait arriver tous ces jeunes poètes dans les bureaux des théâtres. Tous ces sujets de thèse ! Tous ces prétextes à contrats ! On ne les reconnaîtrait pas. Cela, évidemment, nous enjoint de regarder autour de nous pour lire les poètes vivants qui ont aujourd'hui vingt-cinq ans. Mais aussi on doit diriger notre conduite quant au traitement des œuvres de ces jeunes Anciens. [Extraits des Notes d'Antoine Vitte sur l'œuvre de Paul Claudel à l'occasion de la préparation de « L'Echange » et du « Soulier de satin »].



THÉÂTRE DE GRAMMONT
28, 29, 30 janvier
à 20 h 30



THÉÂTRE DE GRAMMONT
7, 8, 9 janvier à 20 h 45
9 janvier à 19 h

L'ENTRETIEN

de M^r DESCARTES avec M^r PASCAL le Jeune

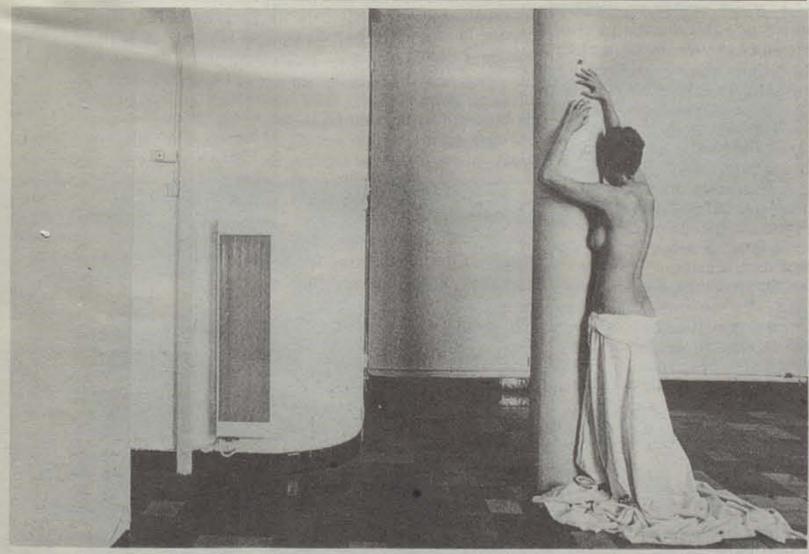
CES rencontres fascinent. Deux esprits singuliers. Deux savants. Deux hommes tourmentés. Deux penseurs. Deux intelligences absolues du monde. Avec leur part d'ombre, leur assentiment à l'irrationnel... Que se disent-ils donc ? Jean-Claude Brisville a choisi le prétexte. Il a pensé aux personnalités des « personnages », mais à

celles des comédiens aussi. Un dialogue dans le miroir : du sage Descartes au jeune Pascal, un jeu se joue à répéter du secret Virlogeux au volubile Mesguich...

Ils se retrouvent donc. Virlogeux-Descartes et Mesguich-Pascal. Liés. De Connivence. Par la curiosité insatiable de l'esprit, par le goût de la lan-

gue. Par un certain goût de la provocation. C'est-à-dire une conscience précise de la valeur des choses, des êtres. La rencontre des deux acteurs sera, pour le spectateur, aussi passionnante que la rencontre des deux philosophes.

Un spectacle fascinant mis en scène par Jean-Pierre Miquel. Armelle HELIOT.



Ombre sur le Nu, de Pierre-Jean AMAR. Galerie Frédéric Bazille, du 6 au 31 janvier.

4 HOMMES VOLANTS ET 1 MUSICIEN FONT : LE RÊVE D'ICARE

THÉÂTRE ISÉION
16, 17, 23, 24, 30, 31 janvier
à 21 h 30
18 et 25 janvier à 18 h

« **L**E pari d'Icare », ce sont quatre danseurs qui racontent au bout de cinq cordes tombant du ciel l'effort de l'homme pour s'élever, pour voler. Ils rampent, ils flottent, se lancent, voltigent et se rencontrent en plein espace, en pleine vitesse et leurs cordes dessinent, racontent aussi.

Tania Kraus, Patrick Vendrin, Thierry Ducouret, Olivier Farge racontent avec la voix, les émotions, les jeux du théâtre et les actions de la danse. Portés par la contrebasse de Stefano Fogher, dans les costumes de Dominique Le Gall et les lumières de Jean-Luc Fauquier.

L'ESCARGOT ENTÊTÉ

MICHA COTTE, animatrice de l'Atelier des Garrigues, a adapté et mis en scène le roman de Rachid Boudjedra : « L'escargot entêté », soit six journées de la vie d'un fonctionnaire chargé de l'extermination de 5 000 000 de rats dans une grande cité d'Afrique du Nord qui pourrait s'appeler Alger. Tâche fascinante à laquelle s'ajoute la manie de noter ses écrits intimes de fonctionnaire

modèle sur des bouts de papier qu'il dissimule dans 21 poches, dont une, très secrète.

Mais un escargot entêté va faire irruption dans sa vie. Ce pervers hermaphrodite le guette, tapi dans l'herbe rase du jardin, les jours de pluie...

Un acteur et un musicien « percutant », pulsionnel et facétieux, nous entraînent dans les labyrinthes de cette folie très ordinaire.



C.C.L.
15, 16, 17 janvier
à 21 h



S.N.C. au Capital de 29 000 000 F

Siège Social : 381, avenue du Mas d'Argelliers
B.P. 3529 - 34048 MONTPELLIER CEDEX
Téléphone : 67.92.12.86 - **Télex :** 480.622

BATIMENTS

publics et privés ; logements, hôpitaux, écoles, bureaux, usines, entrepôts

CANALISATIONS

eau, assainissement, irrigation, gaz, pétrole, etc.

ENVIRONNEMENT

traitement et récupération des résidus urbains, traitement, épuration des eaux

GENIE CIVIL

ouvrages d'art, ponts, ports, barrages, réservoirs, collecteurs souterrains, parkings

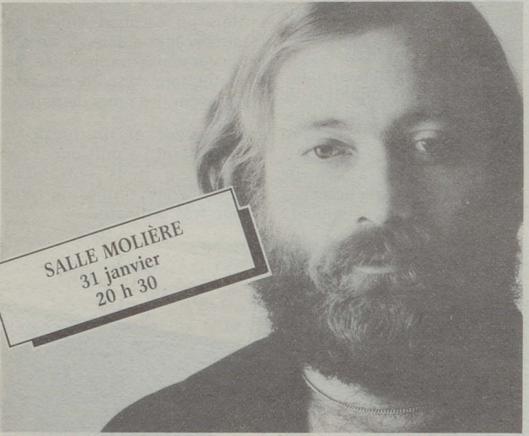
GESTION TOUS SERVICES

collectifs, publics, privés

ENTREPRISE GENERALE

A l'affiche

SCOTT ROSS INTERPRÈTE BACH



SALLE MOLIÈRE 31 janvier 20 h 30

SCOTT Ross est, sans aucun doute, l'un des clavecinistes les plus connus actuellement, notamment pour son intégrale des Sonates de Scarlatti diffusée, il y a deux ans, par France Musique. Sa discographie, imposante, comporte également les intégrales de Jean-Philippe Rameau et de François Couperin (en tout 54 disques avec l'intégrale Scarlatti) ainsi que des disques consacrés à des œuvres de Bach et de Haendel; elle vient de s'enrichir des deux Messes d'Orgue de François Couperin.

Il est vrai que le jeune américain de Pittsburgh, installé en France dès l'âge de quatorze ans, s'intéresse très tôt à la musique ancienne: il étudie l'orgue et le clavecin au Conservatoire de Nice, obtient en 1968 le Grand Prix de la Ville de Nice avant de travailler au Conservatoire de Paris avec Robert Veyron-Lacroix et Laurence Boulay. En 1971, à vingt ans, il est le premier claveciniste à remporter le Premier Prix du Concours International de Bruges. Il se consacre depuis à une double carrière

de pédagogue (il enseigne, de 1979 à 1983, à l'Université Laval du Québec ainsi que dans de nombreuses académies d'été) et d'interprète. Son récital à l'Opéra de Montpellier sera consacré aux Variations Goldberg que Jean-Sébastien Bach composa en 1742 pour son brillant jeune élève Johann Gottlieb Goldberg. « Ces trente variations sur un air de sarabande sont d'une science et d'une variété, d'une difficulté d'exécution, d'un lyrisme parfois, que l'allégresse et la facétie viennent contrebalancer » pour en faire l'un des chefs d'œuvre de Bach.

EXPOSITION DU 12 AU 23 JANVIER L'AVENTURE DE L'AVIATION 1919/1939 IMAGINAIRE ET RÉALITÉ Organisée par la Direction Régionale de la Poste à l'occasion du cinquantième anniversaire de la disparition en mer de Jean Mermoz, cette exposition se tiendra dans le hall de la Mairie.

COLAS MIDI-MÉDITERRANÉE SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 36 000 000 F DIRECTION MIDI-LANGUEDOC Z.I. de la Lauze 34430 SAINT-JEAN-DE-VEDAS 67.42.56.99 - Télex 480 260

TRAVAUX PUBLICS Routes et aérodromes Voiries - réseaux divers Enrobés - Revêtements spéciaux TRAVAUX PRIVÉS Lotissements Sols industriels Aires de jeux Tennis clés en main

VIE CULTURELLE A ALGER 1900-1950

CETTE manifestation, organisée par l'Association Culture et Peuples de la Méditerranée, a pour objet de faire découvrir à travers les parcours de la mémoire et les reflets que nous restitue la littérature, ce que fut la vie culturelle dans l'Alger de cette époque. L'originalité de la démarche est de vouloir le faire en surmontant les clivages qui scindent cette période: d'approcher à la fois les domaines français et algérien.

Deux expositions sont présentées: l'une consacrée aux éditeurs, l'autre aux dessins du meilleur illustrateur des publications du moment, Charles Bravty. On y trouvera une production méconnue et aux mérites insoupçonnés. Elle permettra de rappeler le rôle de précurseur d'Edmond Charlot, maintenant établi à Pézenas, qui publie les premiers textes d'Albert Camus et de Mouloud Feraoun, le premier roman algérien d'importance en langue française.

Autour de tables rondes, des acteurs et des témoins de l'époque, des historiens, des universitaires, des lecteurs débattront en public des conditions de la vie culturelle et de ses créations, littéraires notamment. Parmi les intervenants, on relève les noms d'Edmond Charlot, Jacqueline Levi-Valsenti (Présidente de la Société des Etudes Camusiennes), Katoel Yacine (romancier), Mouloud Mammeri (romancier), André Nouschi (historien), Emmanuel Roblès (romancier, Secrétaire de l'Académie Goncourt), Frédéric Temple (poète), et sous réserve Mastela Lacheval (historien). Ils discuteront des mouvements, comme l'Algérianisme, qui ont animé la littérature coloniale ou de ceux, tels l'Ecole d'Alger, qui s'en sont distancés pour la dépasser. Ils parleront des motivations des auteurs algériens d'expression française et des autres aspects de la culture algérienne. Tels sont les thèmes autour desquels ces rencontres entendent nouer un dialogue inédit.

PROGRAMME CENTRE RABELAIS 9-10 JANVIER 1987: Vendredi 9 janvier: 15 h: Ouverture. 15 h 30: Débat: littérature coloniale et déviances. Survie et renaissance de la culture algérienne. 18 h 30: Vernissage des expositions. Editeurs à Alger. Dessins de Charles Bronty. 21 h: Débat: Vie culturelle à Alger, le vécu. Samedi 10 janvier: 9 h: Débat: Contradictions et ruptures. L'école d'Alger, la littérature algérienne. Après-midi: Enregistrement public d'une émission de France Culture (sous réserve).



Le Jury du Prix Antigone: Yves Berger, Jean Carrière, Antoine Cayrol, Jean-Pierre Chabrol, Jean Joubert, Robert Lafont, Marie Rouanet, Max Rouquette, Marcel Seguyer, Pierre Sabatier, André Stil, Frédéric-Jacques Temple, Pierre Toreilles (ci-dessus Georges Frêche et une partie du Jury).

PRIX ANTIGONE: LA VILLE ENCOURAGE LA CRÉATION LITTÉRAIRE

La création d'un Grand Prix Littéraire de la Ville de Montpellier, le Prix Antigone, s'inscrit dans la politique de développement du livre menée par la Municipalité depuis une dizaine d'années. Il sera décerné à des œuvres de genre varié - seuls l'essai et l'ouvrage historiques sont écartés - sur le critère essentiel de la qualité littéraire.

MONTPELLIER Millénaire, Montpellier berceau de la petite surdouée, Montpellier Universitaire, cité rayonnante imprégnée de culture, ville élue par les créateurs. Il est donc naturel que la littérature y joue un rôle essentiel.

En lançant la Comédie du Livre en 1986, la Municipalité de Montpellier a voulu proposer une manifestation conviviale rassemblant à la fois libraires, éditeurs, écrivains et grand public. N'était-ce point aussi le désir d'inciter tout un chacun à s'ouvrir à la lecture?

Fort du succès de la première édition, la Ville de Montpellier a souhaité encourager la création littéraire en décernant chaque année le Prix Antigone.

Cette action s'intègre dans une politique de développement culturel plus large qui s'est concrétisée notamment par l'ouverture de nombreuses bibliothèques annexes de quartier.

Le Prix Antigone est décerné à des ouvrages concernant les genres suivants: romans ou nouvelles, poésie, théâtre, mémoires ayant un caractère de création littéraire. Ceci est valable pour les deux prix: le français et l'occitan.

La présélection des ouvrages se fait sur les seuls ouvrages imprimés. Les ouvrages susceptibles de concourir pour cette première édition doivent avoir été publiés depuis le 1er janvier 1986 jusqu'au 31 mars 1987.

Le prix littéraire est intitulé Prix Antigone, prix fondé par la Ville de Montpellier. Le montant du prix est fixé à 30 000 F et 300 exemplaires seront achetés et diffusés par la Ville de Montpellier dans les différents points de lecture de Montpellier et dans les principales villes de France. Tous les deux ans, un prix est décerné pour les ouvrages en occitan. La date limite d'envoi des ouvrages est fixée au 31 mars 1987. Les éditeurs doivent faire parvenir un exemplaire des livres qu'ils proposent à chaque membre du jury. Ce jury est composé de 13 écrivains vivant dans notre région.

escassut GALERIE DU VETEMENT SPORTSWEAR JEANS CHEMISERIE CHAUSSURES BAGAGES 25, rue des Etuves MONTPELLIER 67.66.00.00 +

Sports

MONTPELLIER ET LA PRÉPARATION DES J.O. 92

Le 17 octobre dernier, notre voisine, amie et jumelle catalane était retenue pour organiser les Jeux Olympiques de 1992. Montpellier est concernée de très près par ce choix, à la fois en sa qualité d'expert dans le domaine de la médecine sportive et comme ville relais pour l'entraînement des athlètes.

MONTPELLIER a en effet un rôle essentiel à jouer au niveau médical dans le cadre des Jeux Olympiques de Barcelone. La notoriété de notre ville dans le domaine médical, n'est plus à faire. La médecine du sport y est enseignée à l'université depuis de nombreuses années. Cette compétence particulière a eu deux effets:

Tout d'abord, Christian Bénézis, médecin, Maire-Adjoint aux Sports, a été choisi comme expert international pour participer avec quatre autres confrères de différents pays à la Commission Médicale de biomécanique des Jeux Olympiques;

Par ailleurs, c'est l'équipe médico sportive de Montpellier qui va assurer la formation des médecins des Jeux de 1992. Il n'existe pas en effet en Espagne de spécialisation de médecine sportive. Ce sont donc des Montpellierains qui dispenseront à Barcelone, pendant les quatre ans à venir, un enseignement de la traumatologie et de la prévention des lésions. Ces cours seront complétés par des stages qui se dérouleront à Montpellier.

MONTPELLIER, VILLE DE PRÉPARATION OLYMPIQUE Plusieurs fédérations nationales sportives, et pas des moindres, souhaitent préparer les Jeux Olympiques à Montpellier. Le volley-ball dispose déjà

d'un Centre National d'entraînement à Montpellier. Bientôt la Fédération Nationale de Base-ball - le dernier-né des sports olympiques - implantera elle aussi un Centre du même type.

La Fédération Nationale d'Athlétisme également projette d'installer un Centre d'entraînement de haut niveau pour la course et le saut, pour la rentrée de 1987. Enfin, des pourparlers sont engagés avec la Fédération Française de Basket qui envisage de faire sa préparation olympique à Montpellier.

On le voit, Montpellier vit déjà à l'heure des Jeux Olympiques de 1992.

Pourquoi Montpellier ne les accueillerait-elle pas? Ce qui n'était qu'une utopie il y a une dizaine d'années, compte tenu du faible équipement sportif de la région, est devenu aujourd'hui un objectif réaliste qui pourrait être atteint en 1991 ou 1995.

Le pari est possible à condition qu'un consensus puisse se faire avec d'autres villes de la région comme Nîmes, Sète et Perpignan, l'Etat et les collectivités locales.



Un événement majeur de l'année du Sport 1986: le Championnat du Monde de Volley-ball au Palais des Sports.



Christian Bénézis, Maire Adjoint, Délégué aux Sports, présentant le programme de la Nuit des Guilhem au cours d'une conférence de presse.

L'ANNÉE du sport s'achève en apothéose avec la nuit des Guilhem le 16 janvier 1987.

Le jury, composé de journalistes locaux, de représentants de l'Office Municipal des Sports, et de Conseillers Municipaux de Montpellier, décerneront 14 Guilhem: au meilleur sportif de l'année, au meilleur club d'élite, au meilleur club de quartier, meilleur dirigeant, meilleur entraîneur, meilleur sportif universitaire, à une personnalité, à la meilleure école de sport, deux Guilhem spéciaux, et même le Guilhem du meilleur journaliste sportif.

Cette grande nuit du sport se déroulera au Zénith, le vendredi 16 janvier à 21 h 30, et réunira tous les sportifs montpelliérains; toutes les associations sont invitées.

1986 aura donc été un grand cru: Coupe de France de Sport de Boule, Finale de la Coupe Davis, Championnat du Monde de Volley-ball (dont la cérémonie d'ouverture).

En plus du Montpellier Université Club Volley-ball, deux clubs sont finalistes de la Coupe d'Europe: le Montpellier Rugby Club en première division, groupe B, le Montpellier Paillade Sport Club Foot et Basket en deuxième division, avec un pied en première division. (Nous souhaitons ardemment les deux à la fin de la saison).

BANQUE POPULAIRE DU MIDI Une énergie nouvelle A Montpellier et Castelnau-le-Lez 9 Agences à votre service

1986: c'est l'année du doublement des subventions (8 millions de francs) pour 270 associations sportives.

1986: c'est le stade d'athlétisme à huit couloirs en « spurlan W » meilleur matériau synthétique actuel; ce sont les gymnases Ferrari (de la Rauze) Louis Nègre (de Las Cazes); la réfection du stade de la Pierre Rouge, de Grammont.

1986: c'est le rythme de croisière de Place aux Sports, avec la Carte Jeune 86 (4 000 adhésions), le Festival de la Jeunesse, les Places aux Sports scolaires (12 000 enfants par semaine), les soixante dix Places aux Sports Vacances d'Été (25 000 participants).

1986: c'est enfin le Colloque l'Enfant, l'Adolescent et le Sport qui a retenu à l'association d'Euromédecine 86, 1 000 médecins et 600 professeurs du sport.

Montpellier l'Entrepreneuse est devenue Montpellier la « Tonique » en 1986. VIVE LE SPORT!

Christian BENEZIS, Maire-Adjoint, Délégué aux Sports.

Ent. Bedos et Fils Plomberie - Sanitaire Chauffage Vente Pièces Détachées Plomberie - Sanitaire 27, rue de Verdun 67.58.43.67 MONTPELLIER

SONT NOMINÉS 1 - Journalistes: A. Marot, R. Cros, A. Barral, Pansanel, P. Victori, J. Monnin 2 - Le Sport Scolaire: Vertbois, Aiguelongue, Votaire, Cité Astruc, La Martelle, Heidelberg, Oxford.

3 - Organisateurs: Urtis, C. Béal, Navarre, Caladou, J.L. Gril, L. Berthon. 4 - Personnalités: F. Spinosi, R. Chocat, Réant, H. Hannex, A. Caulet, R. Pingeon.

5 - Meilleur Jeune Individuel: M. Lunésu, C. Rouvière, L. Blanc, M. Agulhon, M. Ewanje-Epée, A. Benamar. 6 - Meilleur Club Corpo: ASPTT Volley, ASH Foot, IBM Bowling, ASH Tennis, ASPTT Tennis.

7 - Meilleur Universitaire: T. Richard, T. Roudil, M. Fournès, J.M. Anonan, A. Quilis.

8 - Entraîneur: A. Paco, P. Galle, Cl. Albert, L. Aspas, C. Pastor, M. Mézy, Johnson.

9 - Club Quartier: Cosmos HB, Pergola, Lunaret, Boxing Montpellier, MBC, AS Cévennes, ASBAM V.B.

10 - Club Elite: MUC V.B., MRC MPSC BB, MPSC F, ASPTT V.B., Tennis Montpellier Jalade, ASPTT Cyclisme, R.C. Paillade Foot.

11 - Dirigeant: Jarousse, Canetta, Nicollin, Imbach, Hugon, J.P. Galtier, Valette.

12 - Individuel: Blain, Bonnet, P. Baills, Casado, Rivo, P. Pinnard.

JURY 1 - Maurice Brechet, Midi Libre Montpellier. 2 - André Randon, OMS. 3 - Jean-Claude Albert, OMS. 4 - Pierre Cause, OMS. 5 - Pascale Victory, Radio-France Héroult. 6 - Alain Marot, FR3. 7 - Mme Hélène Colas, Elue. 8 - M. Yvan Velay, Elu. 9 - M. Christian Bénézis, Maire-adjoint, Chargé des Sports.

STADE NAUTIQUE DE LA PAILLADE

ÉCONOMIE POUR LA VILLE ET CONFORT POUR LES USAGERS



MM. Frèche, Député-Maire; Vézinhel, Premier Adjoint, Conseiller Général du 9^e Canton; Moralès, Adjoint au Maire, Maîtrise de l'Énergie; Bénézis, Adjoint au Maire, Sports; sur le toit de la piscine, visitant les capteurs solaires.

L'énergie représente un enjeu capital pour les finances communales. C'est le second poste en dépense de fonctionnement après celui du personnel. Les impératifs d'une bonne gestion communale ont fait que la Ville de Montpellier a engagé une importante politique pour la maîtrise de l'énergie. Les travaux réalisés au stade nautique de la Paillade permettant une économie de plus de 60 % sont à ce titre exemplaires.

CONSTRUIT il y a 14 ans à une époque où le faible coût de l'énergie n'incitait pas aux innovations et aux efforts pour réduire la consommation du combustible, le stade nautique de la Paillade était devenu un véritable gouffre énergétique.

Par le biais d'une convention passée avec l'Agence Française Pour la Maîtrise de l'Énergie (A.F.M.E.) dans le cadre du Fonds Spécial Grands Travaux (F.S.G.T.) instauré par le Gouvernement en 1984, des travaux ont été engagés pour diminuer les quantités de gaz consommé, tout en améliorant le confort des usagers.

Inauguré le 27.11.86 par le Député-Maire Georges Frèche, le stade nautique est ainsi équipé de double vitrage, d'une pompe à chaleur de type industriel et de 100 m² de capteurs solaires pour l'eau chaude sanitaire.

L'ensemble est relié à l'ordinateur central de la Mairie. Les installations de chauffe sont régulées à distance par télécommande. Toutes pannes et anomalies sont immédiatement décelées, ce qui permet une intervention sans perte de temps et minimise les gaspillages. C'est aussi une amélioration de la qualité du service rendu.

2,1 millions de francs ont été investis; 80 % sont financés par l'A.F.M.E. pour 0,36 millions et l'aide du Conseil Général = 0,12 millions, représentés par M. Vézinhel, Conseiller Général du 9^e Canton.

Recevant chaque année à lui seul plus de 140 000 visiteurs dont 50 000 scolaires, soit un taux de fréquentation de l'ordre de 36 % sur le nombre d'entrées dans les piscines de la ville, ce choix est amplement justifié.

Les équipements en place permettent désormais de baisser la consommation de gaz de plus de 60 % !... Elle passe de 176 Tonnes d'Équivalent Pétrole (T.E.P.) [1] avant travaux à 65,7 TEP après. Ceci montre que les économies d'énergie constituent à elles seules un véritable gisement énergétique à mettre en valeur.

Toujours dans le quartier de la Paillade, d'autres travaux engagés par la Mairie s'ils sont moins spectaculaires, n'en sont pas moins source d'économies d'énergie et contribuent à l'amélioration du confort des usagers.

RÔLE DE LA POMPE À CHALEUR (P.A.C.)

- Elle permet de réchauffer l'air neuf du bassin en récupérant les calories de l'air extrait chaud et humide.

- Elle maintient une humidité correcte et un air sain pour les sportifs, baigneurs, mais aussi pour les installations évitant ainsi leur dégradation prématurée.

CAPTEURS SOLAIRES DÉJÀ DES RÉSULTATS POSITIFS

Depuis le 26 avril, le fonctionnement des capteurs solaires a assuré un taux de couverture de 25 %. Et cela malgré une période de temps pluvieux. Quand le taux d'ensoleillement sera suffisant (4 mois de l'année), ils permettront sans appoint de fournir toute l'eau chaude sanitaire et d'arrêter le fonctionnement de la chaudière.

fort des usagers. Ainsi les travaux entrepris dans les écoles de la Paillade: amélioration des ouvrants, étanchéité des joints, isolation des combles, maîtrise des consommations dans les chaufferies, leur remplacement dans certains cas, et leur raccordement au système de gestion centralisée.

Les investissements réalisés sont un facteur de maintien et de stimulation du niveau de l'activité économique et de l'emploi. Ce sont essentiellement les entreprises de l'agglomération montpelliéraine du bâtiment qui bénéficient des marchés de travaux, prouvant ainsi le savoir faire des artisans et entrepreneurs locaux. La grande industrie elle aussi bénéficie des investissements de son activité précisément dans la gamme des produits économisant l'énergie: isolants, laine de verre, vitrage...

Récemment, la plupart des experts énergétiques mondiaux soulignaient que la diversification, les économies d'énergie gisement important, et les énergies nouvelles sont des voies à ne pas négliger pour assurer l'avenir énergétique de la France. Dans ces

conditions, il est regrettable que le Gouvernement dans le cadre du budget 87, ait supprimé le F.S.G.T. (Fonds Spécial Grands Travaux), diminué de 50 % le budget de l'A.F.M.E., arrêté les incitations fiscales auprès des particuliers pour tous travaux économisant l'énergie quel que soit le combustible.

La Ville de Montpellier, qui s'est dotée d'un service Énergie performant et motive, poursuivra quant à elle son effort de gestion rigoureuse de l'énergie.

Christophe MORALÈS,
Adjoint au Maire,
Délégué à la Maîtrise
de l'Énergie
et aux Énergies
Renouvelables.

[1] 1 T.E.P. = environ 1 140 m³ de gaz et 1 160 l de fuel.

CALENDRIER PROVISOIRE DES MANIFESTATIONS 1987

- 7 janvier 1987 :**
Championnat d'Athlétisme hivernal UNSS. Stade d'athlétisme.
- 16 janvier :**
Nuit des Guilhemms au Zénith.
- 20 janvier :**
France/Japon de Karaté au Palais des Sports.
- 31 janvier :**
Championnat du Monde de Boxe au Zénith.
- 31 janvier et 1^{er} février :**
1^{er} Tournoi International de Tennis de Table au Palais des Sports.
- 1^{er} février :**
Tournoi International d'Echecs au Cercle A. Karpov.
- 16 et 17 février :**
Étape du Tour Méditerranéen - Départ du Tour Méditerranéen au Stade Richter.
- 19 avril :**
Stade de l'Équipe de France UNSS de Gymnastique au Stade Louis Nègre.
- 26 avril :**
France/Tchécoslovaquie gymnastique (à confirmer).
- 8 mai :**
3^e Edition des Foulées du Polygone (course pédestre).
- 23 et 24 mai :**
Championnat de France UNSS de GRS au Palais des Sports.
- 27 mai :**
2^e Jeux de l'Avenir au Palais des Sports.
- 6 et 7 juin :**
Championnat de France GRS au Palais des Sports.
- 15 et 19 juin :**
Fête de l'Eau au Centre Nautique de la Paillade.
- Fin juin et début juillet :**
Stage de l'Équipe de France Féminine de Hand-Ball au Palais des Sports.
- 12 et 13 juillet :**
Acrobates Canadiens à la Comédie.
- Du 16 au 19 juillet :**
Championnat de France Espoirs Zone B Natation au Centre Nautique de la Paillade.
- 24 et 25 juillet :**
3^e Grand Prix de Pétanque de la Ville de Montpellier.
- Fin novembre :**
20 km du Lion's Club.
- Fin décembre :**
Marathon de la Ville de Montpellier.



A LIVRE OUVERT

Le livre, refuge, support des rêves, instrument de connaissance et d'évasion, outil de travail, à déguster ou à dévorer, est une source de richesse et de plaisirs incomparable. Il est de mode, à la saison où tombent les prix littéraires, de parler de livres. Je me contenterai aujourd'hui de rappeler l'effort important que la Ville a réalisé depuis dix ans pour donner à tous les Montpelliérains la possibilité de lire. Tous les quartiers de la Ville disposent maintenant d'une bibliothèque ou sont desservis par un bibliobus. Il ne vous reste plus qu'à pousser la porte et à faire votre choix.

Josette FENOY, Maire Adjointe,
Déléguée à l'Animation, à la Vie Associative
et de Quartier et à la Bibliothèque Municipale.



LES BIBLIOTHÈQUES VOUS CONSEILLENT

« ELLYN » de Robert Mallet, Gallimard. Irlande, pays sauvage, de vent d'espace et de solitude. Le héros peintre anglais vient, en londonien civilisé, se ressourcer dans ce lieu hors du temps. Il y rencontre Ellyn, petite fille mal aimée qu'il adopte pour un temps comme il le fait pour ce pays.

« LE PAIN NU », de Mohamed Choukri, Ed. du Seuil, Points.

Le pain nu, récit de la jeunesse de Choukri, hanté par la haine du père, obsédé par la faim et le sexe, est avant tout celui d'un acharnement à survivre dans un univers de vol et de

prostitution, celui du refus de la fatalité de la misère sous toutes ses formes. Le style brut, dépeint de Choukri accentue la violence et la force de son témoignage. Un livre qui ne vous laissera pas indifférent.

« TÊTE DE TURC », de Günter Wallraff, La Découverte.

Pendant deux ans, un journaliste allemand prend l'identité d'un travailleur turc et mène la même vie. Miroir d'une société occidentale face aux immigrants, enquête sur la xénophobie: à lire pour mieux appréhender ce problème.

« CALIFORNIA ROLL », R.L. Simon, Presses de la Renaissance.

Sur fond d'espionnage industriel et scientifique dans la Silicon Valley, Moïse Wine recherche le meurtrier d'un petit génie de l'informatique; attention la clé de l'énigme est peut-être dans la philosophie Zen.

POUR LES PETITS

« Attention au départ », de Marie Tenailles, Editions la Farandole.

« Le lait de la lionne », d'Isaac B. Singer, Gallimard, Folio cadet.

« Panique à Sources-les-Bois », de Cynthia et Bryan Paterson, Gallimard, Folio benjamin.

« La pêche de vigne », de Bruno de La Salle, Casterman, Contes de toujours.

« C'est mon Papa », de Ralph Steadman.

« Le petit monsieur », de René Escudie, Ed. Ipoméie.

« Les dessous du sable », d'A. Galland, Gallimard, le sourire qui mord.

« Animains », Tolra.

POUR LES MOYENS

« L'enfant du dimanche », de Gertrude Mebs, Gallimard, Folio Junior.

« A la recherche de Lucie », de Guus Kuiser, Bordas, le coin du temps.

« Quand je serais grande », de Keune, Gallimard, Folio cadet.

« Pli urgent », de Marol, Editions l'Original.

« Le peintre et les cygnes sauvages », de Clément, Duculot.

« Regard sur la peinture », de Robert Cumming, Editions du Sorbier.

« Le mariage de Gauvain », d'Hasting, Editions Albin Michel.

« Blueberry: le bout de la piste », de Charlier, Ed. Novedi.

« Les voleurs d'oreilles », de S. Savard, Dargaud.

POUR LES PLUS GRANDS

« Z comme Zaccharie », de R. O'Brien (livre de poche jeunesse).

« Gianni Furioso », de Vanilia, Editions Phœbus.

« Le Roi borgne », de Jorodowsky et Arno, Humanoïdes associés.

« A la recherche de Sir Malcolme », de Floc'h et Rivière, Editions Dargaud.

« L'armoire magique », de C.S. Lewis, Editions Flammarion Chat Perché.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

En centre ville, 37-39, Boulevard Bonnes Nouvelles. Tél. 67.60.77.06.

Bibliothèque d'étude, consultation sur place. Ouverture: mardi, mercredi, vendredi 10h-18h30, jeudi 14h-18h30, samedi 10h-18h.

Salle d'actualité, ouverture: mêmes horaires que la bibliothèque d'étude.

Discothèque, ouverture: mardi, vendredi 15h-18h15, mercredi 12h-17h, samedi 10h-13h et 15h-18h.

Bibliothèque de Prêt, (adultes), ouverture: mardi, mercredi, vendredi 10h-18h30, jeudi 14h-18h30, samedi 10h-12h et 13h-18h.

Bibliothèque de la jeunesse, ouverture: lundi 16h-18h30, mercredi 10h-12h et 14h-18h30.

DANS LES QUARTIERS

Les Aiguères (adultes, enfants), avenue du Pont Trinquat. Ouverture: mardi, vendredi 15h-18h30, mercredi 10h-12h30 et 15h-18h30, samedi 10h-12h30.

Albert Camus (adultes, enfants), 20, rue Saint-Clément. Tél. 67.42.75.38. Ouverture: mardi 10h-12h et 15h-18h30, mercredi 10h-12h et 15h-18h, vendredi 14h-17h, samedi 10h-12h30.

La Guirlande (enfants), Place Agrippa d'Aubigné. Tél. 67.92.78.72. Mardi 16h-30h18h30, mercredi 10h-12h et 14h-30h17h30, vendredi 16h-18h30.

La Paillade, J. Delteil (adultes), 230, Avenue du Bitorois. Tél. 67.45.51.31. Mardi, jeudi, samedi 9h-30h11h30, 14h-30h18h30.

La Paillade, Le Mercure (enfants) Square de Cos. Tél. 67.45.52.99. Lundi, jeudi 16h-18h, mercredi 9h-30h11h30 et 14h-30h17h.

Saint-Martin, (adultes, enfants) 15, rue des Razeteurs. Tél. 67.64.42.20. Ouverture: mardi, vendredi 15h-30h18h30, mercredi 10h-12h et 14h-18h30, samedi 10h-12h.

La desserte des autres quartiers est assurée par le service des bibliobus. (Dépôt: avenue du Marché-Gare, Marguerose. Tél. 67.92.20.37).

Toujours plus de missions, toujours plus de passion.

Entre nous ça roule!

SMTUM
SOCIÉTÉ MONTPELLIÉRINE DE TRANSPORT URBAIN

District de Montpellier.
15 COMMUNES UNIES DANS L'INTERET COMMUN



Dès 87
Montpellier
libère 15 chaînes.

Meilleurs Vœux!

Contactez Montpellier Téléservice
67.65.67.65


MONTPELLIER
TELESERVICE


Ville de Montpellier